



# **Contrat de Développement**

## **Etat / province Sud / Communes du Sud**

### **2017-2021**

**Fiches descriptives des projets  
reçues au 16.11.2016**

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOULOUPARIS**

**ENJEU R11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-1-1: Alimentation en eau potable de la vallée de la Ouenghi**

**1. Finalités et enjeux**

« La vallée de la Ouenghi », qui abrite une quarantaine de riverains disséminés sur une dizaine de kilomètres dans le prolongement de la RM7, ainsi que le golf-restaurant des « Paillotes de la Ouenghi » et l'élevage industriel de poulets, n'est actuellement pas desservie par un réseau collectif d'eau potable.

Le restaurant dispose d'un forage privé pour son alimentation en eau potable et les différents riverains ont également à leur disposition soit un pompage ou un captage privé suivant le cas.

Afin de permettre le développement de ce secteur dans de bonnes conditions de desserte en eau potable sur le plan quantitatif et qualitatif, la municipalité de Boulouparis a décidé d'entreprendre la réalisation d'un réseau collectif d'alimentation en eau potable de ce secteur à partir de la station de reprise de la Ouenghi.

En effet, pour bénéficier de la même ressource en eau potable issue de la rivière Ouenghi qui vient d'être renforcée, il suffira d'installer à l'intérieur de la station de reprise un pompage supplémentaire qui, raccordé à la bêche, refoulera vers un réservoir de 200 m<sup>3</sup> situé au début de la vallée de la Ouenghi. Cela permettra de desservir à partir de ce réservoir en gravitaire l'ensemble des abonnés de ce secteur.

**2. Présentation technique**

L'opération consiste en :

*2.1) Pompage*

A l'intérieur de la station de reprise de la Ouenghi seront installées deux pompes de refoulement de caractéristiques suivantes : 20m<sup>3</sup>/heure à 85m de hauteur manométrique totale, qui alimenteront de façon alternée un réservoir de 200 m<sup>3</sup> en béton armé situé dans « la vallée de la Ouenghi » à la cote sol 90m NGNC comme indiqué sur le plan de situation ci-joint.

*2.2) Conduite de refoulement*

La conduite de refoulement en PVC 105/125 de série 16 bars sera mise en tranchée à partir de la station de reprise et longera le prolongement de la route municipale n°7 jusqu'à un réservoir en béton armé de 200m<sup>3</sup> de capacité sur une distance de 2500ml.

*2.3) Réservoir*

Un réservoir en béton armé de capacité 200 m<sup>3</sup> sera construit à la cote 90m NGNC sur une propriété privée afin de tenir compte de la desserte des usagers qui sont situés à la cote sol 60 m NGNC dans le haut de la vallée.

En ce qui concerne le foncier, le propriétaire du terrain est favorable à l'implantation du réservoir sur son terrain et cet accord de principe sera régularisé par une convention entre la mairie et ce propriétaire foncier.

#### 2.4) Réseau de distribution

Compte tenu de l'importance des travaux deux tranches sont prévues au programme :

Tranche n°1 : elle comprend dans la cadre du présent projet, 3200ml de conduite PVC 112 ,4/125 série 10 bars dont 1600 ml en remontant vers la vallée jusqu'au radier situé à la fin de la RM7 classée et 1600 ml en retour vers la RT1.

Tranche n°2 : réalisation de l'antenne de la route menant vers l'abattoir d'élevage de poules sur 1 100 ml et la poursuite de la conduite maîtresse à partir du radier, sur une distance de 4 000 ml en direction du haut de la vallée de la Ouenghi.

Des poteaux d'incendie de diamètre 100 mm seront installés sur la conduite maîtresse, afin d'assurer la défense incendie de ce secteur, ainsi que des branchements particuliers munis de compteurs de 3m<sup>3</sup>/h.

#### 2.5) Chloration

La chloration est déjà assurée par les installations existantes qui permettent une désinfection de l'eau pompée par injection de chlore gazeux dans la bêche de reprise proportionnellement au débit d'eau pompée.

Le maître d'ouvrage est la commune de Boulouparis.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un bureau d'études privé.

### 3. Plan de financement

Le coût global de l'opération est de 215 000 000 F CFP, répartis de la façon suivante :

- Tranche 1 : Elle comprend la réalisation du pompage, de la conduite de refoulement, du réservoir et de la première partie du réseau de distribution pour un montant de 140 000 000 F CFP. Cette tranche de travaux permettra la desserte en eau d'une vingtaine d'abonnés.
- Tranche 2 : Antenne de l'abattoir et poursuite du réseau de distribution vers le haut de la vallée pour un montant de 75 000 000 F CFP. Cette tranche de travaux permettra la desserte en eau d'une vingtaine d'abonnés.

Le plan de financement prévu pour ces opérations est le suivant :

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 801 700	675 637,50	37,5	450 425	25	675 637,50	37,5
FCFP	215 000 000	80 625 000		53 750 000		80 625 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

La réalisation de l'opération décrite ci-dessus est prévue sur deux années et le phasage des travaux prévoit le commencement de la première tranche en 2017.

	2017	2018	Total
€	1 173 200	628 500	1 801 700
<b>FCFP</b>	<b>140 000 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>215 000 000</b>

### 5. Impacts attendus

La réalisation de cette opération induira des emplois pendant trois ans pour l'exécution des travaux à l'entreprise et par la suite la gestion du réseau sera confiée à la société fermière CDE déjà en charge de l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Boulouparis.

Les usagers auront la garantie d'une eau potable de meilleure qualité que celle provenant des forages ou de captages directement réalisés par l'utilisateur.

Le chantier respectera « la charte chantier vert » pour la protection de l'environnement en application des préconisations édictées par la charte afin de respecter la biodiversité, de limiter l'érosion et les risques de pollutions pendant la durée des travaux.

## **6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par la gestionnaire-fermier du réseau : la Calédonienne des eaux (CDE) lorsque le nouveau réseau AEP sera intégré au réseau affermé après sa réalisation.

Les nouveaux abonnés devront s'acquitter de leur consommation d'eau potable sur la base des tarifs de la CDE en vigueur dans la commune de Boulouparis.

Aucune ressource propre à l'exploitation n'est générée par la tarification de l'eau au profit de la collectivité, de même qu'aucune charge au budget de la collectivité liée à l'exploitation n'est prévue.

## **7. Evaluation**

Indicateur(s) proposé(s) : Une centaine d'abonnés à l'horizon 2025 desservis par le projet garantissant une eau de meilleure qualité et en quantité suffisante pour couvrir les besoins en eau potable du secteur.

Le pourcentage envisagé de raccordement des futurs usagers au réseau AEP projeté est d'environ 95% des foyers existants à ce jour.

Etat de(s) l'indicateur(s) au 04/04/2016 : 40 branchements.

Objectifs prévus : permettre l'approvisionnement à l'horizon 2035 de 60 branchements supplémentaires suivant le développement du secteur.

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

### **Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	40 habitations desservies par des installations privées	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	0 % - 0 foyers raccordés à l'eau dans le secteur de la vallée de la Ouenghi / 100 % des foyers raccordés en fin de CD	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOULOUPARIS**

**ENJEU R11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-1-2 : Renforcement du réseau d'eau potable du secteur de  
Bouraké-Pâturages / Oua-tom**

**1. Finalités et enjeux**

« Le secteur de Bouraké-pâturages / Oua-tom » doit faire face à des manques d'eau récurrents. Ce problème n'est pas récent, mais s'est amplifié ces dernières années avec le développement important de la zone de Bouraké.

Il est dû également à la structure du réseau qui à partir de l'embranchement de Bouraké-pâturages, est composé d'une conduite de faible diamètre de 90 mm (raccordée sur la conduite maîtresse de Bouraké) sur une distance de près de 11 km afin d'alimenter le réservoir de 50 m<sup>3</sup> situé à Oua-tom.

Ce réservoir alimente en retour dans cette même conduite, le secteur de Sainbois, mais également en distribution en extrémité de réseau, les usagers du secteur de Oua-tom.

Afin de prendre en compte ces problèmes de desserte en eau potable sur l'ensemble de ce secteur, la commune de Boulouparis a décidé de renforcer le réseau en augmentant le débit d'adduction au réservoir de Oua-tom au moyen d'une station de surpression, en réalisant un deuxième réservoir à côté de l'existant et en renforçant le réseau de distribution du secteur de Oua-tom.

Avec cet ensemble de mesures, la desserte sera assurée dans de bonnes conditions, d'autant que très prochainement, la qualité de l'eau potable sera améliorée par la mise en service de la nouvelle conduite en provenance de la Ouenghi à l'ensemble du réseau de Ouaménie-Bouraké.

**2. Présentation technique**

L'opération consiste en :

*2.1) Surpression*

Au niveau de l'embranchement de Bouraké-pâturages, une station de surpression avec bache de reprise de volume 20m<sup>3</sup> sera réalisée afin d'augmenter la pression dans la conduite existante de 90 mm au débit de 9 m<sup>3</sup>/h vers le réservoir d'Oua-tom (production maxi de 216 m<sup>3</sup> par jour).

*2.2) Réservoir*

Un réservoir supplémentaire en béton armé de capacité 100m<sup>3</sup> sera construit à la cote 65m NGNC à côté du 50m<sup>3</sup> pour desservir le secteur Bourake-pâturages / Oua-tom, mais également à l'avenir le secteur de camp Brun qui n'est pas alimenté en eau potable actuellement et qui pourrait l'être à partir du réseau de Oua-tom.

### 2.3) Réseau de distribution

Renforcement de la conduite de distribution existante en PVC 53/63 par une conduite en PVC 80,6/90 sur une distance d'environ 2 500 ml et reprise des compteurs existants sur cette nouvelle conduite.

Sur l'aspect foncier, étant donné que le réservoir projeté sera, au même titre que l'existant, sur une propriété privée, une convention sera établie entre la commune de Boulouparis et le propriétaire terrien.

Le maître d'ouvrage est la commune de Boulouparis.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un bureau d'études privé.

### 3. Plan de financement

Le coût global de l'opération est de 65 000 000 F CFP, répartis de la façon suivante :

- Station de surpression au débit moyen de 9m<sup>3</sup>/h à 79m HMT avec bache de reprise en béton armé de 20 m<sup>3</sup> y compris équipement hydraulique, le raccordement au réseau existant, la clôture autour de l'ouvrage et la télégestion. Montant des travaux : 17 000 000 F CFP.
- Réservoir en béton armé de 100m<sup>3</sup> de capacité avec chambre des vannes, y compris les terrassements de la plateforme, le raccordement au réseau existant et la télégestion. Montant des travaux : 18 000 000 F CFP.
- Conduite de distribution en PVC 80,6/90 en renforcement du réseau de distribution existant de Oua-tom avec raccordement des usagers sur la nouvelle conduite.

Montant des travaux : 30 000 000 F CFP.

Le plan de financement prévu pour ces opérations est le suivant :

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	544 700	204 262,5	37,5	136 175	25	204 262,5	37,5
FCFP	65 000 000	24 375 000		16 250 000		24 375 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

La réalisation de l'opération décrite ci-dessus est prévue en 2018 après les opérations préalables nécessaires aux études, relevés topographiques et montage du dossier de consultation des entreprises qui seront réalisées courant 2017.

### 5. Impacts attendus

La réalisation de cette opération induira des emplois pendant un an pour l'exécution des travaux à l'entreprise et par la suite la gestion des nouvelles installations sera confiée à la société fermière CDE déjà en charge de l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Boulouparis.

Les usagers auront la garantie d'une eau potable de bonne qualité en provenance de la ressource de la rivière Ouenghi et avec une desserte régulière tout au long de l'année.

Les abonnés desservis à Oua-tom qui seront basculés sur la nouvelle conduite de distribution seront raccordés gratuitement et bénéficieront ainsi de meilleures conditions d'alimentation en eau en termes de débit et de pression aux robinets.

Le chantier respectera « la charte chantier vert » pour la protection de l'environnement en application des préconisations édictées par la charte afin de respecter la biodiversité, de limiter l'érosion et les risques de pollutions pendant la durée des travaux.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par la gestionnaire-fermier du réseau : la Calédonienne des eaux (CDE) lorsque les nouvelles installations seront intégrées au réseau affermé après leur réalisation.

Aucune ressource propre à l'exploitation n'est générée par la tarification de l'eau au profit de la collectivité, de même qu'aucune charge au budget de la collectivité lié à l'exploitation n'est prévue.

## 7. Evaluation

Indicateur(s) proposé(s) :

75 usagers desservis à terme par le projet garantissant une eau de meilleure qualité et en quantité suffisante pour couvrir les besoins en eau potable du secteur.

Etat de(s) l'indicateur(s) au 04/04/2016 : 45 branchements

Objectifs prévus :

A l'horizon 2035, une trentaine de branchements supplémentaires est envisagée suivant le développement du secteur de Bouraké-pâturages / Oua-tom et également la desserte en eau potable de 30 abonnés du secteur de camp Brun à partir des installations de Oua-tom sous réserve d'aménagement en terme de surpression compte tenu du profil lié au relief irrégulier de ce secteur.

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	45 habitations desservies actuellement - Une centaine d'abonnés à l'horizon 2035	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	Taux de raccordement 60 %	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOULOUPARIS**

**ENJEU R11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n°I-1-3 : ROUTES DE BOURAKE RM1 / RM2**

**1. Finalités et enjeux**

Le développement urbain de la Commune s'effectue sur des zones côtières de la presqu'île de BOURAKE, reliées au centre urbain, par les routes municipales n°1 et n°2, d'une longueur totale de 23 km. Cet itinéraire, initialement composé d'une piste, a évolué très rapidement d'une route de rase campagne, à vocation agricole, en une route de transit.

L'évolution urbaine a nécessité la réalisation d'un revêtement, mais toujours dans ce gabarit réduit et une assise destinée à un seul trafic léger.

Depuis les années 2000, l'urbanisation s'est renforcée avec des résidences principales en sus des résidences secondaires initiales.

D'autre part, les programmes d'investissement hôtelier sur le littoral et les îles environnantes vont générer une augmentation notable du trafic.

Le caractère de « route de rase campagne » génère un comportement de l'utilisateur l'incitant à une pratique de vitesse élevée qui n'est plus adaptée à la géométrie de la voirie, d'une part, et plus particulièrement dans son gabarit inférieur à 5 m de large qui n'autorise pas des croisements de poids lourds, d'autre part.

Les campagnes d'entretien sont budgétivores, du fait de réparation de la chaussée due à une circulation intense sur les accotements lors des croisements des poids-lourds.

La commune s'engage donc dans une campagne d'élargissement de la chaussée, sa mise aux normes structurelles (construction de corps de chaussée) et sa mise au gabarit, selon les recommandations routières relatives aux routes en rase campagne.

Dans un premier temps, seuls quelques points « accidentogènes » sont envisagés en priorité.

**2. Présentation technique**

Le budget total de cette opération sur l'ensemble du linéaire d'une longueur de 23 km, représenterait un investissement, hors normes, pour la commune de 1 007 000 000 FCFP.

Seules les zones accidentogènes, plus particulièrement les virages avec perte de visibilité, ainsi que les zones de croisements difficiles (largeur insuffisante pour des gabarits du code de la route) sont traitées.

Ces zones sont en général concernées par la présence d'ouvrages hydrauliques, de gabarits insuffisants, ne permettant pas un entretien (canalisations inférieures à 600 mm), de longueur insuffisante (chaussées rétrécies), ainsi que défaillements en matière d'étanchéité, générant des pertes de portance de la chaussée et bien entendu sa dégradation récurrente.



### 2.1) Présentation des travaux

- Définition précise des zones à traiter en priorité et, plus particulièrement, celles présentant des insuffisances d'ouvrages hydrauliques, ayant généré des réductions de gabarit.
- Un relevé topographique sera réalisé par géomètre, limité aux zones concernées.
- Un diagnostic géotechnique permettant de définir, au cas par cas, les épaisseurs de structure et de revêtement à envisager.
- Les études techniques sur la base des éléments précédents, y compris le dimensionnement des ouvrages hydrauliques d'assainissement pour une période de retour minimale de 30 ans, correspondant à la fréquence cyclonique.
- La consultation des entreprises en charge des travaux, et la réalisation des travaux proprement dits, définie par les opérations suivantes :
  - le décaissement latéral des accotements existants, sur des largeurs autorisant la réalisation d'un gabarit de chaussée de 6 m de large (actuellement de 4 à 5 m), la réalisation d'accotements de 2 m de large (actuellement 50 cm), la réalisation de fossés longitudinaux d'une largeur minimale de 1 m de plafond.
  - La réalisation d'ouvrages d'assainissement en traversée de voirie, par canalisations de 600 à 1000 mm, suivant les dimensionnements prévus à l'étude, équipées en amont et en aval de têtes d'entonnement en béton armé.
- La mise en place d'une structure de couche de base en graves non traitées de type 0/20 ou 0/31.5, offrant des portances suffisantes pour un trafic prévisible de plus de 1.000 uvpd/j.
- Dans les zones à caractère inondable, pour une fréquence inférieure à 30 ans, la structure de chaussée en Gnt sera remplacée par une structure moins sensible à la présence d'eau, c'est-à-dire en grave bitume.
- La réalisation de revêtement de chaussée en enduits superficiels d'usure (ESU) dans les zones à très faible influence hydraulique et en béton bitumineux semi grenu dans les zones affectées par les inondations.
- La mise en place d'une signalisation compatible aux directives du code de la route.

### 2.2) Définition des zones de travaux

Les principales zones de travaux seront réalisées dans les sections suivantes :

- **Virages de XUA ACHE** : présentant une succession de virages nécessitant une réduction de vitesse, à une valeur de 50 km/h dans un contexte de rase campagne, n'autorisant pas le croisement de poids lourds, dont l'ouvrage d'assainissement actuel menace ruine.
- **Élargissement du Pk 8.5 de la Rm1** : sur 250 mètres, environ, afin de permettre le croisement des véhicules et des poids-lourds, dans une zone de faible visibilité. Il s'agira de décaisser de part et d'autre des accotements, élargir la voie, la mettre un gabarit de 6 m de large circulaire, avec des accotements de 2 m de large.
- **Aménagement du carrefour entre la Rm1 et la RM2**, nécessitant le déplacement du tracé actuel, afin d'éviter les pertes de trace et assurer le ralentissement nécessaire à l'approche du carrefour pour les usagers en provenance de la Rm1. Il s'agira de traiter l'ensemble des ouvrages d'assainissement, en traversée de chaussée et longitudinaux par caniveaux bétonnés, réaliser des voiries complètes, mettre en place les îlots séparateurs ou

giratoires avec la signalisation correspondante. Un linéaire de 300 mètres est concerné (100 ml par branche).

- **Élargissement du PK 7.5 de la RM1**, concernant plus particulièrement la reconstruction complète de la chaussée à l'approche de la rive gauche de la rivière OUAMENIE, sur 400 à 500 mètres, totalement détériorée par les inondations successives, un trafic de poids lourds intenses, liés à la construction du lotissement riverain conjugué avec une insuffisance des ouvrages d'assainissement.

### 2.3) Coût du programme

Le coût du présent programme, comprenant les études, la reconnaissance préalable, les travaux topographiques, la réalisation des chaussées, les revêtements, la réalisation des travaux d'assainissement, est estimé à un montant de 120 000 000 F CFP.

### 3. Plan de financement

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 005 600	377 100	37,5	251 400	25	377 100	37,5
FCFP	120 000 000	45 000 000		30 000 000		45 000 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

Les travaux de voirie et d'assainissement, sont programmés concomitamment avec les investissements communaux relatifs à la distribution d'eau potable. Pour cette raison, ils sont programmés en deux tranches de 50 % chacune, étalées sur deux années consécutives.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	0	502 800	502 800	0	1 005 600
FCFP	0	0	60 000 000	60 000 000	0	120 000 000

### 5. Impacts attendus

#### 5.1) Impacts principaux

- Permettre une continuité de la circulation entre les lotissements dits de Bouraké et le centre urbain de la commune lors des intempéries importantes.
- rejoindre la route territoriale de part et d'autre de la rivière Ouaménie qui crée, systématiquement des interruptions de continuité d'itinéraire.

Il s'agit là d'une mesure de sécurité aux biens et aux personnes, résidants sur la presqu'île de Bouraké, condition non satisfaite actuellement, lors des événements météorologiques importants.

- Amélioration des conditions de sécurité des divers usagers de la route municipale n°1, plus particulièrement lors de la présence de poids lourds, par modifications du tracé de certains virages recensés pour en être les principaux points de conflit les plus dangereux.

#### 5.2) Impacts secondaires

Le premier impact secondaire sera le démarrage de la mise aux normes des portions de voirie correspondant aux critères relatifs à la recommandation d'aménagement des routes hors agglomération.

Le second impact secondaire consiste essentiellement en la réalisation d'assises de chaussées qui font défaut actuellement sur l'ensemble de l'itinéraire, conformément aux

recommandations relatives au corps de chaussée, permettant de réduire les frais d'entretien de chaussées, par des retours d'investissement « normaux » d'une durée de vie minimale de 20 ans pour les voiries et 30 ans pour les travaux d'assainissement.

Le troisième impact secondaire est d'offrir aux usagers un confort minimum de déplacement sur une route secondaire autorisant des vitesses de transit de 70 km de façon homogène, tant dans la géométrie de la chaussée que dans les déformations de celle-ci, sous la circulation des poids lourds.

Le quatrième impact secondaire sera la conséquence de l'ensemble de cette politique c'est-à-dire, une réduction espérée des accidents de circulation, enregistrés sur cet itinéraire.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Les dimensionnements de chaussée sont prévus sur une période de retour de 20 ans.

Les réseaux d'assainissement sont prévus sur une période de retour de 30 ans.

Les travaux seront réalisés sur appel d'offres public ouvert, avec une maîtrise d'œuvre privée, le maître de l'ouvrage étant la commune de Boulouparis. Ils seront donc régis par la délibération n°136 relative aux marchés publics.

L'investissement est prévu sur deux années consécutives, en alternance avec les investissements relatifs à la distribution d'eau potable.

Le délai des travaux est à considérer sur une période de huit mois pour la totalité du budget annoncé.

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront réalisées par la commune de Boulouparis.

L'investissement ne générera pas de ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la commune de Boulouparis, lié à la maintenance de l'investissement représente un coût d'environ 1.5 Millions de Francs à 3 Millions de francs CFP (travaux de point à temps).

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	700 personnes environ	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	Nbe foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de CD	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	250 à 300 foyers en résidence principale	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Non	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité (le cas échéant)

**Nombre des bénéficiaires**

Le nombre de bénéficiaires de ces investissements est estimé à 675/700 personnes.

**Taux de raccordement à l'eau et l'électricité**

90% de la population est raccordée aux réseaux d'eau et d'électricité. La presqu'île de Bouraké fait l'objet d'un investissement soutenu par la commune, en ce qui concerne la distribution en eau potable, par la construction d'un nouveau réseau ainsi que des réservoirs sur l'itinéraire concerné par l'aménagement des Rm1 et Rm2.

À quelques très rares exceptions, toute la région est alimentée en électricité domestique.

**Nombre d'utilisateurs**

Outre le tiers de la population concernée par les travaux d'aménagement des routes municipales 1 et 2, le nombre d'utilisateurs sera nettement supérieur, plus particulièrement en raison de l'attraction de la presqu'île de Bouraké, seule ouverture sur la mer de la région, très fréquentée par les navigateurs (mise à l'eau), le public en général avec l'accès aux îlots de la barrière de corail.

Le projet d'aménagement hôtelier prévu sur l'îlot Puen générera une augmentation notable de trafic, et plus particulièrement un trafic commercial nécessaire à la logistique du complexe hôtelier envisagé.

Enfin, une politique d'aménagement du littoral, pouvant être engagée par la commune, nécessitera l'usage de la voirie concernée.

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOURAIL**

**ENJEU : R11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-2-1 : Poursuite de l'assainissement du centre urbain**

**1. Finalités et enjeux**

Soucieuse de planifier l'aménagement de son territoire en veillant au respect du mode de vie et des traditions rurales de ses habitants, la commune de Bourail a de longue date opté pour la mise en œuvre de schémas directeurs, tant en matière d'urbanisme (PUD), qu'en matière d'assainissement (SDA) ou d'adduction d'eau potable (SDAEP). Grâce à ces outils, la commune maîtrise au mieux son développement.

Depuis 2006, un programme de mise en place d'un assainissement collectif dans le bourg, décomposé en tranches successives, a été engagé.

Ce dispositif d'assainissement collectif comporte actuellement environ 9 km de collecteurs, 2 postes de refoulement et une station d'épuration par lagunage naturel de 2.250 équivalents habitants extensible à 4.500 équivalents-habitants.

La mairie souhaite poursuivre la mise en place de l'assainissement collectif du village.

Une partie importante des travaux est prévue en 2017 et en 2018 pour permettre le raccordement des particuliers au réseau d'assainissement et au lagunage des secteurs urbains à savoir :

- Pose du réseau général puis raccordement des particuliers des lotissements Bellevue (50 logements) et Ballande (30 logements).

**2. Présentation technique**

L'opération comprend la pose du réseau général de collecte des eaux usées dans les lotissements Bellevue et lotissement Ballande jusqu'à obtenir un raccordement total des habitations du centre urbain.

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par un bureau d'études.

Foncier : Voirie communale acquise.

**3. Plan de financement**

Le coût global de l'opération sur la période 2017-2021 est de 100 000 000 F CFP (soit 838.000 €), à engager dès la première année du contrat soit :

Tranche 2017 : 50 000 000 F CFP

Tranche 2018 : 50 000 000 F CFP

Le plan de financement prévu pour ces opérations est le suivant :

Coût total = 100.000.000 F.CFP

Coût contractualisé = 100.000.000 F.CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	838 000	310 060	37,00	217 880	26,00	310 060	37,00
FCFP	100.000.000	37 000 000		26 000 000		37 000 000	

#### **4. Calendrier prévisionnel de réalisation**

##### ➤ Echéancier physique

Calendrier prévisionnel des travaux : 12 mois

Etudes APS : à venir

APD : à venir

Début de travaux : Juillet 2017

Fin des travaux : Juillet 2018, date de mise en service de l'équipement : Août 2019

##### ➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	419 000	419 000				838 000
FCFP	50 000 000	50 000 000				100 000 000

#### **5. Impacts attendus**

Effets attendus en termes d'emploi : 4 emplois durant le chantier, peu d'emplois indirects générés à terme.

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : une meilleure épuration des eaux usées des usagers avant leur rejet dans le milieu naturel.

Effets attendus en termes d'environnement : sécuriser la qualité de l'eau rejetée et protection du milieu naturel.

#### **6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

Exploitation et maintenance de l'opération via un contrat d'entretien du réseau d'assainissement avec une société privée.

L'investissement ne générera pas de ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement, est évalué à 2 Millions / an.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu **R11 - Infrastructures de base et continuité** »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	250	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	90 %	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOURAIL**

**ENJEU : R 11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-2-2 : Construction d'un nouveau réservoir 300 m<sup>3</sup> au FSH et distribution POUEO**

**1. Finalités et enjeux**

Un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune a été réalisé en 2009.

Pour faire face à l'évolution des besoins en eau potable liée à l'accroissement de la population et au développement de la commune, notamment du fait du projet d'aménagement du domaine de Déva, des travaux de renforcement ont été réalisés lors du dernier contrat 2011 – 2015.

Ils reposaient sur le principe de mobiliser au maximum les captages gravitaires existants (captage de Daoui) et futurs (captage de Baraoua et Barandeu), notamment hors étiage, afin de mobiliser au mieux les ressources disponibles en eau de qualité et de réduire le recours aux ressources souterraines de La Taraudière de médiocre qualité (eaux riches en fer et manganèse) dont le traitement est délicat et coûteux, tant en investissement qu'en exploitation ; par ailleurs, le recours à une ressource gravitaire permet de réduire les coûts liés au pompage.

En outre, une partie importante des travaux (pose de conduite) a été réalisée en 2010 et en 2011 pour permettre l'alimentation en eau potable du premier complexe hôtelier du domaine de Déva programmé par la Société Hôtelière de Déva.

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable prévoit que ces ressources gravitaires alimenteront l'ensemble de la commune de Bourail en situation normale. Toutefois, en période d'étiage, ces ressources ne pourront alimenter que la partie Nord de Bourail, la partie Sud étant alors alimentée par les pompages de Téné et de Taraudière.

Donc, il convient de poursuivre l'exécution du schéma directeur d'AEP en réalisant la construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 300 m<sup>3</sup> dans le lotissement FSH à la cote radier de 100 mètres et le renforcement de la distribution vers la POUEO.

La construction de ce nouveau réservoir entraînera la suppression des anciens bassins devenus obsolètes et permettra de sécuriser la qualité de l'eau de tous les abonnés des secteurs FSH et vallée de la POUEO.

**2. Présentation technique**

L'opération comprend la construction d'un réservoir de 300 m<sup>3</sup> dans le lotissement FSH. Ce réservoir situé à la cote radier de 100 M permettra une meilleure distribution de l'eau potable des secteurs FSH et POUEO et sera équipé d'une chambre de vannes nécessaire à son bon fonctionnement, puis se fera la pose de la conduite de distribution vers la vallée de la POUEO.

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par un bureau d'études.

Foncier : communal acquis.



### 3. Plan de financement

Le coût global et contractuel de l'opération sur la période 2017-2021 est de 130 000 000 F CFP (soit 1.089.400€), à engager dès la deuxième année du contrat soit :

Tranche 2018 : 130 000 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 089 400	403 078	37	283 244	26	403 078	37
FCFP	130 000 000	48 100 000		33 800 000		48 100 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

#### ➤ Echéancier physique

Calendrier prévisionnel des travaux : 12 mois

Etudes APS : à venir

APD : à venir

Début de travaux : Juillet 2018

Fin des travaux : Juillet 2019, date de mise en service de l'équipement : Août 2019

#### ➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€		1 089 400				1 089 400
FCFP		130 000 000				130 000 000

### 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes d'emploi : 4 emplois durant le chantier, peu d'emplois indirects générés à terme.

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : une meilleure qualité de l'eau pour tous les abonnés des secteurs FSH et Vallée de la POUEO.

Effets attendus en termes d'environnement : sécuriser la qualité de l'eau et protection des agents travaillant sur le chantier.

### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par le contrat d'affermage de l'eau potable.

L'investissement ne générera pas des ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est estimé à: 1 000 000 F CFP.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu : **R11 - Infrastructures de base et continuité** »

#### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	1000	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	95 %	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOURAIL**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-2-3 : Renforcement du réseau d'eau potable Boghen et Village**

**1. Finalités et enjeux**

Un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune a été réalisé en 2009.

Pour faire face à l'évolution des besoins en eau potable liée à l'accroissement de la population et au développement de la commune, notamment du fait du projet d'aménagement du domaine de Déva, des travaux de renforcement ont été réalisés lors du dernier contrat 2011 – 2015.

Ils reposaient sur le principe de mobiliser au maximum les captages gravitaires existants (captage de Daoui) et futurs (captage de Baraoua et Barandeu), notamment hors étiage, afin de mobiliser au mieux les ressources disponibles en eau de qualité et de réduire le recours aux ressources souterraines de La Taraudière de médiocre qualité (eaux riches en fer et manganèse) dont le traitement est délicat et coûteux, tant en investissement qu'en exploitation ; par ailleurs, le recours à une ressource gravitaire permet de réduire les coûts de liés au pompage.

En outre, une partie importante des travaux (pose de conduites) a été réalisée en 2010 et en 2011 pour permettre l'alimentation en eau potable du premier complexe hôtelier du domaine de Déva programmé par la Société Hôtelière de Déva.

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable prévoit que ces ressources gravitaires alimenteront l'ensemble de la commune de Bourail en situation normale. Toutefois, en période d'étiage, ces ressources ne pourront alimenter que la partie Nord de Bourail, la partie Sud étant alors alimentée par les pompages de Téné et de Taraudière.

Dès lors, il convient donc de poursuivre l'exécution du schéma directeur d'AEP en réalisant la pose de la conduite de transfert vers Boghen entre le marais aux Perruches et le départ de Téné (2.500 ml de PVC 200 16 bars), puis le renforcement de la distribution en aval du réservoir de Boghen (2.105 ml de PVC 160 10 et 16 bars). Enfin, il convient de remplacer l'ancienne conduite d'adduction de diamètre 200 en fonte à la sortie nord du village (3.300.ml de PVC 200 10 bars).

**2. Présentation technique**

L'opération comprend :

- la pose de la conduite de transfert vers Boghen entre le marais aux Perruches et le départ de Téné (2.500 ml de PVC 200 16 bars), puis le renforcement de la distribution en aval du réservoir de Boghen (2.105 ml de PVC 160 10 et 16 bars).

- le remplacement de l'ancienne conduite d'adduction de diamètre 200 en fonte à la sortie nord du village (3.300.ml de PVC 200 10 bars).

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par un bureau d'études.

Foncier : Emprise de la RT 1 (non acquis : demande autorisation à la NC).

### 3. Plan de financement

Le coût global et contractualisé de l'opération sur la période 2017-2021 est de 110 000 000 F CFP (soit 921.800 €), à engager dès troisième année du contrat soit en 2019 : 110 000 000 F CFP.

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	921 800	341 066	37	239 668	26	341 066	37
FCFP	110 000 000	40 700 000		28 600 000		40 700 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

➤ Echéancier physique

Calendrier prévisionnel des travaux : 12 mois

Etudes APS : déjà réalisé

APD : à venir

Début de travaux : Juillet 2019

Fin des travaux : Juillet 2020, date de mise en service de l'équipement : Août 2020

➤ Contraintes, difficultés : Autorisation de voirie

➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€			921 800			921 800
FCFP			110 000 000			110 000 000

### 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes d'emploi : 4 emplois durant le chantier, peu d'emplois indirects générés à terme.

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : une meilleure fiabilité du réseau à terme en cas de casse ou d'incident sur le réseau gravitaire.

Effets attendus en termes d'environnement : protection des agents travaillant sur le chantier.

### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par le contrat d'affermage de l'eau potable.

L'investissement ne générera pas des ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est estimé à: 1 000 000 FCFP.

### b. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu : **R11 - Infrastructures de base et continuité** »

## Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	350	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	90 %	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOURAIL**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-2-4 : Assainissement du secteur de POE (1<sup>ère</sup> Tranche)**

**1. Finalités et enjeux**

L'actuel Schéma Directeur d'Assainissement de la Commune de Bourail, élaboré en 1999 et ayant mené à la construction en 2007 de lagunes naturelles pour le chef-lieu de Bourail (2250 EH), ne tient pas compte du développement rapide de la zone côtière.

Afin d'accompagner et de mieux maîtriser ces développements rapides, la commune souhaite se doter d'outils de planification adaptés, et en particulier d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) portant exclusivement sur le littoral de Bourail et, plus précisément, sur le secteur de Poé et une partie du secteur de Deva.

Le littoral de Bourail s'étend sur environ 50 km et est délimité au nord par la commune de Poya et au sud par la commune de Moindou. Il comprend les secteurs de Poé, Gouaro Déva et la Roche Percée. Les secteurs de la plage de Poé et de la Pointe de Gouaro sont des terres privées qui relèvent du droit commun. Le dernier secteur à l'étude, le Domaine de Deva, fait partie des terres domaniales et appartient à la Province Sud.

Le secteur de Poé-Gouaro constitue l'un des pôles importants de la commune, regroupant près de 11% de la population communale.

Le littoral de Bourail constitue un domaine maritime riche en espèces : la réserve spéciale de Bourail, englobant Poé (de l'îlot Koragan à l'îlot Shark) et l'île Verte, de même que les sites de la Roche Percée et la Baie des Tortues, sont des zones maritimes protégées ; les tortues, les requins (îlot Shark et la faille) font partie des espèces à protéger.

La réserve spéciale de Bourail-Poé, qui se situe dans le périmètre de la présente étude, figure parmi les servitudes affectant l'utilisation du sol.

Le littoral de la commune de Bourail se situe également dans l'un des deux grands ensembles récifaux, situés en Province Sud, reconnus par la communauté scientifique internationale comme possédant des caractères d'une valeur universelle exceptionnelle, soit la Zone Côtière Ouest (ZCO).

Le réseau public d'assainissement n'existe que dans le cœur du village de Bourail, le taux de couverture est de 40 % par rapport au nombre d'habitants. Le traitement des eaux usées du littoral est aujourd'hui essentiellement de type assainissement autonome.

Le littoral de Bourail constitue donc une zone à enjeux importants, présentant un capital écologique remarquable et un potentiel de développement élevé.

**2. Présentation technique**

L'opération comprend la pose du réseau général de collecte des eaux usées dans les lotissements de POE et la réalisation d'une station d'épuration.

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par un bureau d'études A2EP.

Foncier : Voirie communale acquise.

### 3. Plan de financement

Le coût global et contractualisé de l'opération sur la période 2017-2021 est de 215 millions F CFP (soit 1 801 700 €), à engager dès la troisième année du contrat soit :

- Tranche 2019 : 107 500 000 F CFP

- Tranche 2020 : 107 500 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 801 700	677 799,54	37,62	403 220,46	22,38	720 680	40
FCFP	215 000 000	80 883 000		48 117 000		86 000 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

➤ Echéancier physique :

Calendrier prévisionnel des travaux : 12 mois.

Etudes APS : à venir.

APD : à venir.

Début de travaux : Juillet 2019.

Fin des travaux : Juillet 2020, date de mise en service de l'équipement : Août 2020.

➤ -Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€			900 850	900 850		1 801 700
FCFP			107 500 000	107 500 000		215 000 000

### 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes d'emploi : 4 emplois durant le chantier, peu d'emplois indirects générés à terme

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : une meilleure épuration des eaux usées des usagers avant leur rejet dans le milieu naturel.

Effets attendus en termes d'environnement : sécuriser la qualité des eaux rejetées et protection du milieu naturel.

### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par le contrat d'affermage de l'eau potable.

L'investissement ne générera pas des ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est estimé à 2 000 000 F CFP.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu **R11 - Infrastructures de base et continuité** »

#### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	450	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	90 %	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat



**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE BOURAIL**

**ENJEU R 32 Actions pour la jeunesse**

**Opération n° III-2-1 : Construction d'un espace Jeunes**

**1. Finalités et enjeux**

Dans le cadre des précédents contrats de développement 2006-2010 et 2011-2016, la commune a privilégié les investissements primaires en garantissant l'accès à l'eau potable (1 Milliard investi) et en lançant un grand programme d'assainissement (700 M) pour la protection de l'environnement.

Dans ce nouveau contrat, l'exécutif communal souhaite soutenir les actions en faveur de la jeunesse par la réalisation d'un espace réservé à la jeunesse.

En effet, la commune possède une salle omnisports et une salle d'arts martiaux très largement occupées par les scolaires et les clubs de la commune, des terrains de sports, des maisons communes en tribu, mais aucun espace au cœur du village ouvert à la jeunesse.

Il est donc proposé de construire un espace Jeunes regroupant une maison de la jeunesse avec tous les équipements, aires de jeux, mur d'expression, etc...

**2. Présentation technique**

L'opération comprend la construction d'une salle de 200 m<sup>2</sup>.

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par un bureau d'études.

Foncier : communal acquis.

**3. Plan de financement**

Le coût global et contractualisé de l'opération sur la période 2017-2021 est de 60 000 000 F CFP (soit 502.800 €), à engager dès la troisième année du contrat soit en 2019.

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	502 800	186 036	37,00	149 164	29,6667	167 600	33,3333
FCFP	60.000.000	22 200 000		17 800 000		20 000 000	

**4. Calendrier prévisionnel de réalisation**

➤ Echéancier physique

Calendrier prévisionnel des travaux : 12 mois.

Etudes APS : à venir.

APD : à venir

Début de travaux : Juillet 2019

Fin des travaux : Juillet 2020, date de mise en service de l'équipement : Août 2020

➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€			502 800			502 800
FCFP			60 000 000			60 000 000

**5. Impacts attendus**

Effets attendus en termes d'emploi : 3 emplois durant le chantier, peu d'emplois indirects générés à terme.

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : offrir aux usagers un nouvel espace pour des rencontres.

**6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées par une association de la commune.

L'investissement ne générera pas des ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est estimé à 1 000 000 F CFP.

**7. Evaluation**

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

- Opération relevant de l'enjeu : R32 - Actions pour la jeunesse »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	100	Collectivité
R32-2	Nb personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nb évènements organisés par les institutions et associations / an	Nombre d'évènements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nb de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisés / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nb de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nb projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de BOURAIL**

**ENJEU R 32 : ACTIONS POUR LA JEUNESSE**

**Opération n°III-2-2: Programme d'actions pour la jeunesse**

**1. Finalités et enjeux**

➤ Etat des lieux

La population municipale de Bourail comptait en 2010, 4.999 habitants contre 5.444 en 2014. La population totale 2015 s'élève, quant à elle, à 6.448 habitants.

Les moins de 20 ans représentent, selon les chiffres du dernier recensement, 31.2 % de la population moyenne en province Sud ; cependant, davantage de jeunes sont présents à Bourail avec plus de 2.000 élèves scolarisés dans les structures d'enseignement au nombre de 10 (de la maternelle en passant par les collèges et les lycées).

La population de 60 ans et plus représente 13,1 % en province Sud.

La croissance de la commune se poursuit à un rythme stable de 1,1 % par an.

La taille des ménages varie entre 2 à 4 personnes pour la majorité, le maximum s'établissant pour 175 ménages entre 8 et 9 personnes et pour 66 ménages à plus de 10 personnes.

Bourail, traversée par la route territoriale n° 1, se situe à la croisée des provinces Sud et Nord. Elle permet la desserte de la côte Est par le col des roussettes pour rejoindre Houaïlou. De par cette situation géographique, Bourail demeure la plus importante commune de brousse et attire de fait une population de passage.

La commune dispose de nombreuses infrastructures économiques, sociales, sportives et culturelles. L'agriculture et l'élevage demeurent les secteurs pourvoyeurs d'emplois mais les postes sont souvent temporaires.

Le tourisme se développe et une centaine d'emplois a été créée avec la construction du Sheraton à Gouaro Déva. De belles perspectives de développement touristique dans la région se sont faits jour.

Bourail comme les autres communes n'est pas épargnée par la délinquance. Sa situation de point de passage obligé et souvent d'arrêt amène ponctuellement une délinquance « évènementielle » importante.

Les traits généraux de l'insécurité :

En 2006, suivant les statistiques de la gendarmerie, le taux de délinquance générale s'établissait à 64,58 faits pour 1000 habitants. Ce taux était de 56,58 / 1000 habitants pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. En 2010, il passait à 40,92 faits criminels et délictuels pour 1000 habitants.

En 2014, 429 crimes et délits sont relevés pour 5 444 habitants.

Le nombre de personnes interpellées passe de 130 en 2010 à 153 en 2015 avec un « pic » à 233 en 2014.

Au niveau de la délinquance générale, le nombre de mineurs mis en cause passe de 27 en 2010 à 65 en 2014.

Au niveau de la délinquance de proximité, le nombre passe de 57 en 2010 à 156 en 2014 et de 2 personnes interpellées en 2010 à 14 en 2014.

La délinquance routière révèle 10 accidents en 2010 avec 4 tués et 15 blessés contre 13 en 2014 avec 5 tués et 25 blessés.

Sur la base des années 2010 et 2014 (les chiffres de 2015 n'étant pas complets), une diminution des chiffres au niveau de la délinquance générale et une nette progression de la délinquance de proximité et routière est à relever ;

A ces faits avérés, s'ajoute le sentiment persistant d'insécurité traduit par la population notamment suite aux derniers événements de 2015 (voiture bélier et vols à répétition).

#### ➤ Enjeux

Depuis 1997, date de la signature du 1er contrat, la politique de la ville s'est orientée vers l'égalité des chances des jeunes scolarisés, la prévention des risques, l'accès du plus grand nombre aux activités culturelles et de loisirs.

Les services de secours et de prévention ont été renforcés et/ou créés, le service animation, jeunesse, le service insertion, la décentralisation des structures d'accompagnement telles le Service Emploi Formation, femmes & violences conjugales, le service pénitencier d'insertion et de probation, et le contrat d'animation local de Bourail, le CCAS, la Mission d'Insertion des Jeunes, les permanences du délégué du Procureur, ont permis un accompagnement et un travail de prévention et de favoriser l'accès aux soins au niveau des conduites addictives (cannabis, alcool...).

Le second contrat signé en 2011 a permis à travers la mise en place de 3 observatoires :

- « éducation / social »
- « sécurité »
- « parentalité »

de poursuivre et renforcer ces actions et accompagnement. Des jeunes ont pu bénéficier des programmes d'insertion (PILOT, Jobs d'été, forum métier & carrières, GSMA, ETFPA, chantiers d'insertion...). La poursuite des travaux avec les établissements scolaires sur l'absentéisme, la violence à l'école, les conduites addictives. Une enquête quantitative et qualitative par l'Institut TNS « diagnostic complet de la délinquance existant sur Bourail » réalisée en 2010, a été la base des réflexions autour de la jeunesse et des actions menées. Ce contrat a pris fin en juillet 2015.

Le troisième contrat fait l'objet de la présente fiche ; il s'appuiera sur les préconisations nationales et se déclinera en trois programmes d'actions :

- Prise en compte de la jeunesse dans la mise en œuvre d'un Projet Educatif Local ;
- Favoriser et développer une « culture de la non-violence » ;
- Mise en place d'un Schéma Local de Tranquillité Publique.

Cette architecture nationale sera adaptée au contexte local de la commune de Bourail et guidera l'élaboration du nouveau contrat ou stratégie locales de sécurité et de prévention de la délinquance.

C'est dans cet esprit que se déclineront les chantiers mis en œuvre dans le nouveau contrat articulés autour des objectifs « prise en compte et émancipation de chaque individu » et « mieux vivre ensemble dans la paix et le respect de l'autre ».

#### ➤ Objectifs, global et spécifique de l'opération

Prise en compte de la jeunesse, dans la mise en œuvre d'un :

- Projet Educatif Local ;
- Projet de culture de la non-violence ;
- Projet d'amélioration de la tranquillité publique ;

➤ Gouvernance

Mise en place d'un conseil du développement social qui adoptera les stratégies et validera la programmation annuelle des crédits alloués aux actions et pilotera le volet évaluation et synergie entre les acteurs.

1.2) Projet Educatif local

L'enfant, le jeune, est appréhendé dans sa triple dimension : l'école, le temps libre, la famille.

➤ Programme de réussite éducative :

- Actions collectives en faveur des élèves en situation de rupture ou de fragilité ;
- Accompagnement éducatif, dispositif de soutien aux projets scolaires et d'accès aux infrastructures culturelles et sportives pour les classes sur temps scolaire ;
- Actions collectives en faveur des équipes éducatives en travaillant de façon concertée : prendre en compte les besoins de l'enfant pour favoriser son bien être à l'école ; rétablir le lien entre l'école, l'enfant et les parents.

➤ Projet vacances :

- Accès aux loisirs et aux vacances pour tous ; poursuite des Centres de Vacances et de Loisirs accessibles à tous les Bouraillais. Mise en place de transports reliant les différents centres et tribus au village ;
- Accès à la pratique culturelle régulière ; poursuite des programmes de développement culturel aux travers d'activités diversifiées (traditionnelles, artistiques ou sportives) à destination des publics enfants, jeunes ;
- Accès à la pratique du sport pour tous ; développer l'accès pour tous à un panel de disciplines sportives (foot en salle, badminton, tennis, tir à l'arc, golf...).

➤ Parentalité :

- Prévention en matière de parentalité dans le domaine de la petite enfance et développement de lieux de rencontre et d'échange d'expériences ;
- Soutien à la compétence parentale enfance/adolescence (organisation de forum, développer les actions de soutien à la compétence parentale, formation à la connaissance de soi, de l'autre, à la non-violence) ;
- Actions en direction des familles pour améliorer la prévention des violences intra-familiales (ex. espaces de parole et d'échange d'expérience, accueil d'urgence, participer au dispositif pénal de rappel à la responsabilité parentale...) et découverte du monde carcéral ;
- Prendre rang dans le réseau de sentinelles en prévention de la détresse et du suicide (intégrer le programme Calédonien d'implantation d'un réseau).

1.3) Projet « culture de la non-violence »

L'objectif est de développer des aptitudes citoyennes dans les lieux de rencontre des enfants, des jeunes et des adultes.

Des formations développant des compétences personnelles, sociales et citoyennes qui s'intègrent tout à fait dans un programme d'éducation à la non-violence privilégiant :

- le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ;
- L'engagement de régler pacifiquement les conflits ;
- Les efforts à déployer pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures en matière de développement et d'environnement ;
- Apporter aux victimes une assistance psychologique et juridique par un service de proximité : permanence d'ADAVI sur la commune (accueil et écoute des victimes et information sur leurs droits et un soutien psychologique...).

#### 1.4) Schéma local de tranquillité publique

Le schéma s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic partagé entre les représentants de la commune et les services de l'Etat. Il doit associer l'ensemble des partenaires locaux : bailleurs sociaux, opérateurs de transports publics, associations, commerçants.

Le principal enjeu est de « valoriser » les dispositifs techniques de prévention situationnelle en les coordonnant avec la présence humaine : police et gendarmerie nationales, police municipale, médiateurs. Une collaboration est d'ores et déjà instaurée entre la gendarmerie nationale, la police municipale et le syndicat des commerçants (SCALP) en direction d'un gardiennage privé et une présence accentuée dans le centre-ville et sur le littoral (par rapport au braconnage).

L'ambition est de mieux articuler les différents types d'interventions déjà mises en œuvre par les collectivités locales et leurs partenaires : vidéo protection, médiation sociale, prévention spécialisée.

Dans leur élaboration, ils doivent favoriser une participation large de la population et des institutions afin de susciter une appropriation collective des enjeux de tranquillité publique.

L'élaboration du plan d'action proprement dit contiendra à la fois les mesures techniques de prévention situationnelle utiles à la tranquillité publique et les dispositifs d'accompagnement de prévention de la délinquance. Il doit permettre de dégager des priorités d'actions et des préconisations.

N.B. : Programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique - projet de vidéo protection (projet présenté au FIPD 2016).

## 2. Présentation technique

### ➤ Description de l'opération

Actions ponctuelles menées chaque année conformément à ce qui est décrit ci-dessus. Les frais des rémunérations ne sont pas pris en compte dans le montant contractualisé.

### ➤ Modalités de mise en œuvre

Tranches annuelles de 12 000 000 F CFP.

Le maître d'ouvrage est la commune de Bourail. La maîtrise d'œuvre sera assurée par la commune de Bourail.

## 3. Plan de financement

Coût total et contractualisé : 60 000 000 F CFP.

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	502 800	168 588,84	33,53	166 611,16	33,1367	167 600	33,3333
FCFP	60.000.000	20 118 000		19 882 000		20 000 000	

## 4. Calendrier de réalisation

### ➤ Echéancier physique : tranches annuelles

### ➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	100 560	100 560	100 560	100 560	100 560	502 800
FCFP	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000

## 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers :

- Diminution du taux d'incidents ;
- Diminution du taux d'incivilité ;
- Diminution du nombre d'actes de délinquance provoqués par les mineurs.

Effets attendus en termes d'environnement : l'éducation au respect de l'environnement implique une prise de conscience et la protection de la biodiversité et une diminution des actes les mettant en danger. Cela peut se concevoir en collaboration avec les associations locales ex. « Bwara tortues » ou le « conseil de l'eau », la « ZCO bassin bouraillais » lors d'activités scolaires ou CVL ou TIG.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Le projet ne générera pas de ressources propres.

## 7. Evaluation

- Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R32 - actions pour la jeunesse »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	2 000	Collectivité
R32-2	Nombre de personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nombre d'événements organisés par les institutions et les associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nombre de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre de mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE FARINO**

**ENJEU R 11 Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-3-1: Réalisation de la Route municipale n°1 dite « Route de Tendéa »**

**1. Finalités et enjeux**

➤ État des lieux

L'augmentation de la population et le développement touristique de la commune (17 000 visiteurs à l'année au Parc des Grandes Fougères) et plus particulièrement du quartier de Tendéa (ouverture d'un gîte en 2013 et de deux, courant 2016) font que la circulation s'est intensifiée ces dernières années.

Aujourd'hui avec cette densification, le réseau routier est de plus en plus sollicité par les habitants, touristes, bus scolaires et autres camions et engins, qui font que cette voie est devenue difficilement praticable en certains points, le climat plutôt humide aggravant considérablement l'état de cette route de montagne.

➤ Objectifs globaux et spécifiques de l'opération

Cette opération a pour objectif de réaliser un réseau routier carrossable par des travaux de grande ampleur et permettre une circulation en toute sécurité pour la population mais également une bonne desserte des différentes structures touristiques qui s'y développent, Tendéa étant très prisé pour ses points de vue et ses oasis de verdure nichés en bord de rivière.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

- Remise en état du profil (élargissement de certaines zones pour faciliter les croisements, renforcement de talus aval ou amont par enrochements ou gabions et travaux de purge en certains endroits et reprise du corps de chaussée).
- Assainissement (révision exhaustive des ouvrages d'assainissement et redimensionnement des ouvrages sous-dimensionnés, curage ou ouverture de fossés avec pose de buses et mise en place d'une sous-couche drainante).
- Revêtement général de la chaussée avec enrobé.

➤ Modalités de mise en œuvre

L'opération se décline en trois tranches, la maîtrise d'œuvre sera assurée par un bureau d'études privé. Le maître d'ouvrage est la commune de Farino.

➤ Foncier : acquis.



### 3. Plan de financement

Coût total et contractualisé : 170 000 000 F.CFP soit 1 424 600 €

Origine des crédits et montants (la commune entend recourir à un emprunt de 50 000 000 F.CFP)

	Coût total	Part État		Part commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 424 600	502 883,80	35,30	418 916,20	29,4059	502 800	35,2941
FCFP	170 000 000	60 010 000		49 990 000		60 000 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

#### ➤ Échéancier physique

2017	2018	2019	2020	2021
Lancement des études, avant-projet détaillé et lancement de la première tranche	Deuxième tranche	Troisième tranche		

#### ➤ Contraintes

Aucune autre voie de contournement n'est possible pendant la durée des travaux, nécessité de maintenir la circulation sur cet axe sans issue (obligation de revenir sur ses pas pour sortir de Tendéa).

Le climat et la géographie montagnaise de Tendéa en font un lieu d'épisodes pluvieux fréquents et/ou intenses.

#### ➤ Échéancier financier prévisionnel :

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	754 200	335 200	335 200	0	0	1 424 600
FCFP	90 000 000	40 000 000	40 000 000	0	0	170 000 000

### 5. Impacts attendus

*Effets attendus en termes d'emploi :*

Un tel chantier sera de nature à générer plusieurs mois d'emploi pour les entreprises.

*Effets attendus en termes de satisfaction des usagers :*

Il y aura un effet positif certain en termes de sécurité mais également de confort de circulation limitant le vieillissement prématuré des véhicules.

*Effets attendus en termes d'environnement :*

Le projet s'insèrera harmonieusement dans l'environnement puisque le tracé actuel de la route sera maintenu et la végétation endémique préservée. De plus, le revêtement posé sur la route évitera – comme c'est actuellement le cas – le soulèvement des matières en suspension qui déposent sur les arbres une couche de poussière gênant leur croissance.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Pour les travaux d'entretien courants, la maintenance sera assurée en régie avec la pose d'enrobé à froid.

L'investissement ne générera pas de ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement, est évalué à 3 millions F.CFP annuels.

## 7. Évaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu R11 « Infrastructures de base et continuité »

#### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	À la rédaction de la fiche projet	240 et en moyenne 5000 touristes et autres visiteurs	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	80 foyers raccordés au service de distribution de l'eau	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE L'ILE DES PINS**

**ENJEU R32 : Actions pour la jeunesse**

**Opération n° III-4-1 : Construction d'une halle des sports à VAO**

**1. Finalités et enjeux**

La Commune de l'Île des Pins ne dispose actuellement que d'un seul équipement sportif : un terrain de football situé à VAO.

Il n'existe pas d'autres installations sportives, y compris au centre de repos des armées, présent sur l'Île.

Pour augmenter l'offre, la Commune souhaite donc réaliser une halle des sports, objet de la présente fiche.

Cette nouvelle infrastructure permettra :

- D'accroître et de diversifier l'offre des sports pouvant être pratiqués à l'Île des Pins ;
- De fournir de nouvelles activités aux jeunes, permettant notamment de lutter contre la délinquance ;
- De fournir de nouvelles possibilités d'enseignements des disciplines sportives dans le cadre scolaire (proximité des écoles) ;
- D'offrir également aux populations non résidentes (forces armées, touristes etc...) des infrastructures permettant d'exercer, par tout temps, des sports diversifiés.

**2. Présentation technique**

La halle des sports permettra de pratiquer les sports suivants : Basket ball, volley ball, hand ball, badminton, arts martiaux, tennis de table.

Elle permettra également de pratiquer les activités d'expressions que sont les danses traditionnelles et autres.

Les dimensions prévues pour la salle polyvalente sont des dimensions classiques normalisées de 44 x 24 m (soit 1056 m<sup>2</sup>) et d'une hauteur de 7m. Elle sera largement ventilée en partie haute des murs de façade.

La salle comprendra des vestiaires avec sanitaires, d'une surface de 76 m<sup>2</sup> environ.

L'infrastructure permettra d'organiser des rencontres entre équipes de différents horizons ; les spectateurs seront accueillis en toute sécurité.

L'insertion dans l'environnement du bâtiment sera particulièrement recherchée, notamment grâce à l'intervention d'un architecte. L'accès aux handicapés sera également particulièrement pris en compte.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par la Commune de l'Île des Pins.

En ce qui concerne le foncier, la Commune de l'Île des Pins dispose d'ores et déjà d'un accord de l'Archidiocèse de Nouméa par lettre du 18 juin 2012 pour la cession du terrain, situé à côté du collège Saint-Joseph.

### 3. Plan de financement

Le coût total des installations est chiffré à 190 000 000 F CFP T.T.C (environ 1 592 200 euros).

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 592 200	796 100	50	393 860	25,2632	402 240	24,7368
FCFP	190 000 000	95 000 000		47 000 000		48 000 000	

### 4. Calendrier de réalisation

#### ➤ Echéancier physique

Etudes : Second trimestre 2017.

Consultation des entreprises : étude des offres-passation des marchés : Juin 2017 à septembre 2017.

Travaux : octobre 2017 à avril 2018.

#### ➤ Contraintes, difficultés

Pas de contrainte particulière, notamment foncière, en fonction de ce qui est indiqué ci-dessus.

#### ➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	502 800	1 089 400	-	-	-	1 592 200
FCFP	60 000 000	130 000 000	-	-	-	190 000 000

### 5. Impacts attendus

#### *Effets attendus en termes d'emploi :*

Les emplois en phase travaux peuvent être évalués comme suit :

- phase travaux : 10 équivalents temps-plein : entreprises.  
3 équivalents temps-plein : artisans locaux.

Les emplois en phase exploitation peuvent être évalués comme suit :

- phase exploitation : 1 équivalent temps-plein externe : entretien et Maintenance (nettoyage, maintenance des installations électriques etc...).

#### *Effets attendus en termes de satisfaction des usagers :*

L'opération permettra d'offrir à la population résidente, ainsi qu'aux visiteurs, de nouvelles activités sportives, de créer des rencontres entre sportifs issus des différentes régions de la Nouvelle-Calédonie.

Il y avait 1.958 habitants à l'Île des Pins au dernier recensement (source INSEE/ISEE). On peut considérer qu'environ 1.100 personnes résidentes sont potentiellement concernées par ce nouvel équipement.

Il y a actuellement à l'Île des Pins environ 200 licenciés.

Cette nouvelle infrastructure permettra également, en offrant aux jeunes des activités sportives variées, d'aider à lutter contre la délinquance.

*Effets attendus en termes d'environnement*

Ce projet sera conçu en prévoyant une intégration architecturale à l'environnement (intervention d'un architecte). Il fera appel, autant que nécessaire, à des matériaux locaux, en particulier bois, etc...

**6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

L'exploitation et la maintenance seront assurées par la Commune.

Le coût d'exploitation (notamment un personnel à temps plein, électricité, eau etc...) est estimé à 8 000 000 F CPF/an.

Une partie du coût d'exploitation pourra être compensée par les droits d'utilisation par les associations sportives, le prix des billets d'entrée aux compétitions.

D'autres dispositifs pourront permettre de faire prendre en charge une partie des coûts d'exploitation par les utilisateurs comme par exemple l'usage d'un système de jetons payants pour l'utilisation de l'éclairage.

On peut considérer que 30% des coûts d'exploitation pourront rapidement être pris en charge par les utilisateurs.

Le coût d'exploitation, comme indiqué ci-dessus, est estimé à 8 000 000 de F CFP/an en année pleine.

**7. Evaluation**➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R32 – Actions pour la jeunesse »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	1.100 (dont 200 licenciés)	Collectivité
R32-2	Nombre de personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nombre d'événements organisés par les institutions et les associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nombre de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre de mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE L'ILE DES PINS**

**ENJEU D 22 : Environnement et biodiversité**

**Opération n°VI-4-1 : Réalisation de l'ISD de Kéré**

**1. Finalités et enjeux**

La Commune de l'île des Pins exploite actuellement, pour l'ensemble de l'île, un dépotoir situé à Kéré pour la gestion des ordures ménagères.

Le fonctionnement actuel consiste en un simple enfouissement des déchets, ce qui présente des risques environnementaux et sanitaires élevés. En outre, il entre en infraction avec la réglementation en vigueur relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) inscrite au sein du code de l'environnement de la province Sud.

La Commune souhaite engager un programme de modernisation de la gestion des déchets sur son territoire en se dotant d'infrastructures conformes à la réglementation provinciale.

Ce programme comprend 2 phases principales :

- Phase 1 : la réhabilitation du dépotoir actuel ;
- Phase 2 : la création d'une Installation de Stockage des Déchets (ISD) complétée d'une déchèterie et d'une unité de traitement des déchets issus des fosses septiques.

A ce jour, la phase 1 est en cours et la phase 2 fait l'objet de la présente fiche dans le but d'être inscrite comme opération du Contrat de Développement 2017-2021.

**2. Présentation technique**

La présente fiche s'appuie sur un Avant-projet Sommaire (APS) réalisé en 2014 par le bureau d'études SEDECO.

A terme, l'unité de traitement comprendra :

- Une ISD constituée de 3 casiers d'un volume total de 13.000 m<sup>3</sup> pour un horizon de 25 ans
- Une déchèterie et une unité de traitement des matières de vidange des fosses septiques.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par la Commune de l'île des Pins.

La maîtrise d'œuvre serait assurée par le bureau d'études GoConsult, sous pilotage du bureau d'études IDR.

En ce qui concerne le foncier, la commune de l'île des Pins est entièrement composée de terres coutumières. L'aspect foncier n'est pas encore réglé, mais pourra l'être rapidement après accord et rédaction des actes coutumiers nécessaires entre le sénateur-maire de la Commune, par ailleurs Grand Chef de l'île, et le petit chef de la tribu de Kéré, dès que l'emprise au sol sera définitivement arrêtée.

### 3. Plan de financement

Le coût total de l'ISD a été chiffré, au stade APS, à 255 000 000 F CFP (environ 2 137 000 euros) pour la création de 3 casiers.

Coût contractualisé : 150 000 000 F CFP (1.257.000 euros)

Cette estimation porte sur une première tranche correspondant à la création du premier casier de l'ISD (installation de stockage des déchets) et de l'ensemble des autres ouvrages nécessaires à terme.

Ce montant tient compte du fait que :

- le montant global donné par le bureau d'études SEDECO est probablement sous-estimé ;
- la réalisation d'un casier sur trois correspond à un coût supérieur au tiers compte tenu des autres ouvrages dimensionnés pour l'horizon final.

D'autres sources de financement seront recherchées auprès de nos partenaires : province Sud, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (fonds TAP) pour une aide à hauteur de 40% maximum du montant global de l'opération.

	Coût total	Part Etat		Part commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 257 000	209 541,90	16,67	712 300	56,6633	335 200	26,6667
FCFP	150 000 000	25 005 000		84 995 000		40 000 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

#### ➤ Echéancier physique

- Etudes (actualisation APS à DCE, y compris étude d'impact au titre des ICPE) : janvier 2017 à juillet 2017 ;
- Consultation des entreprises : étude des offres-passation des marchés : septembre 2017 à décembre 2017 ;
- Travaux : janvier 2018 à septembre 2018 (dont dossier de contrôle de conformité).

Ce calendrier est donné sous réserve des délais d'instruction des dossiers d'autorisation (ICPE).

#### ➤ Contraintes, difficultés

Pas de contrainte particulière, notamment foncière, en fonction de ce qui est indiqué ci-dessus.

#### ➤ Echéancier financier prévisionnel (sur le coût contractualisé) :

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	251 400	1 005 600				1 257 000
FCFP	30 000 000	120 000 000	-	-	-	150 000 000

### 5. Impacts attendus

*Effets attendus en termes d'emploi:*

Les emplois directs peuvent être évalués comme suit :

- phase travaux : 7 équivalent temps-plein ;

Les emplois indirects peuvent être évalués comme suit :

- phase exploitation : 2,5 équivalent temps-plein.

*Effets attendus en termes de satisfaction des usagers :*

L'opération permettra de rationaliser la collecte et le traitement des ordures ménagères, et d'offrir aux usagers un service public de gestion des déchets optimisé et plus respectueux de l'environnement.

Le projet répond également à une préoccupation environnementale des usagers.

*Effets attendus en termes d'environnement*

Un dépotoir présente des risques environnementaux et sanitaires élevés. L'exploitation du site de Kéré se caractérise par une absence complète de gestion des eaux, l'inexistence de contrôle des entrées (des déchets des filières réglementées par la province Sud y sont déposés), le déversement régulier de toutes sortes de liquides de vidanges (fosses septiques et déboueurs). Les impacts les plus importants restent potentiellement les suivants : les pollutions des sols et des eaux superficielles (voire de l'air), le risque incendie et de propagation des feux.

La création d'une installation de stockage des déchets (ISD) est soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, en cela, elle doit répondre à des normes de protection de l'environnement, des usagers et des paysages : périmètres de protection, conditions de perméabilité des sols, sécurisation du site (site clôturé), traitement des lixiviats, contrôle et suivi du site, etc.

Cette opération permettra d'améliorer considérablement la gestion des déchets de l'île la plus touristique de la Nouvelle-Calédonie.

**5. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

Concernant l'exploitation, l'option la plus probable est de confier l'exploitation à une ou plusieurs entreprises privées dans le cadre de marchés publics de service, avec un appui technique extérieur.

Cet investissement va avoir un impact direct sur le budget annexe « déchets » de la commune qui va devoir mettre en place une redevance à l'enlèvement des ordures ménagères (REOM). La commune est accompagnée par la province Sud et par l'ADEME concernant ces aspects.

Le coût d'exploitation de la totalité de l'unité de traitement est estimé à 25 000 000 de F CFP/an.

Pour la 1ère phase, le coût d'exploitation et de maintenance est estimé à 20 000 000 de F CFP/an.

En début d'exploitation, le coût sera intégralement pris en charge par la collectivité, puis progressivement une tarification sera mise en place.

Il est également attendu un soutien financier dégressif d'aide au fonctionnement de la part de la province Sud.



## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « D22 – Environnement et biodiversité »

#### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
D22-1	Quantité de CO2 émise sur le périmètre en T0 et T+5	nombre de tonnes de CO2 émises par les équipements collectifs dans la collectivité concernée par le projet	En début et à la fin du contrat de développement		ADEME
D22-2	Surface impactée par le projet	nombre d'hectares concernés par l'aménagement financé dans le cadre du contrat de développement	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet si possible	Collectivité
D22-3	Nombre d'équipements publics HQE / total en T0 et T+5	nombre de bâtiments publics répondant à la norme HQE, rapporté au nombre total de bâtiments publics dans la collectivité concernée.	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet si possible	Collectivité
D22-4	Espace protégé / espace total en T0 et T+5	nombre d'hectares ayant fait l'objet d'un aménagement dans une optique de valorisation environnementale, rapporté au nombre d'hectares total de la collectivité concernée par le projet	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet si possible	Collectivité
D22-5	Nombre d'espèces observées sur la zone déterminée en T0 et T+5	nombre d'espèces animales et végétales identifiées sur la zone précédemment aménagée dans une optique de valorisation environnementale	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet si possible	Collectivité

### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité

Une évaluation est possible au regard de l'évolution des indicateurs de progrès sur les principaux indicateurs du schéma provincial de gestion des déchets (modalités à préciser) :

Exemples d'indicateurs	Valeur à date (données 2014)	Objectif 2018	Objectif 2021
Quantités de DMA (déchets ménagers et assimilés) par habitants (kg/an/habitant)	428	423	A déterminer lors de la révision du schéma provincial de gestion des déchets pour la période 2019-2023
Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet	Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de LA FOA**

**ENJEU R11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I.5.1: Renforcements des réseaux d'adduction en eau potable**

**1. Finalités et enjeux**

La commune de La Foa vient de réactualiser son schéma directeur d'AEP. Celui-ci préconise un certain nombre de réalisations pour renforcer et agrandir les réseaux d'AEP. Certaines réalisations sont urgentes pour désenclaver les populations mal desservies ou ne bénéficiant pas de l'eau potable.

A cet effet il est proposé de lancer 5 opérations urgentes distinctes :

**1.2) Tribu de Kouma**

La tribu de Kouma dispose à l'heure actuelle d'un réseau d'alimentation en eau potable sommaire composé d'un captage, d'une conduite d'adduction en polyéthylène de 32 mm, d'une cuve en acier de 10 000 litres et d'un réseau de distribution en polyéthylène de 32 mm qui dessert une dizaine d'abonnés. Le réseau en place ne bénéficie pas de station de traitement de l'eau.

Le renforcement du réseau d'eau potable a pour vocation de permettre de pérenniser à l'avenir la desserte en eau de cette tribu et de mettre en place un système de désinfection de l'eau qui s'avère indispensable sur le plan sanitaire.

**1.3) Zone Puech-Popidéry-Lebris**

La presqu'île de Lebris constitue une zone d'habitat important comportant des exploitations agricoles, des habitations individuelles issues d'un morcellement, une ferme aquacole et à l'extrémité de la presqu'île deux lotissements comportant plus de 100 habitations. La totalité de ces ensembles d'habitation n'a jamais été raccordée au réseau d'AEP de la commune. Il s'agit de lancer une première tranche de travaux de 120 millions de francs pour amorcer l'installation de la distribution en eau potable sur cette partie de la commune. Cette extension permettra de raccorder 15 administrés supplémentaires.

**1.4) Tribu de Ouipoin**

La commune de La Foa a validé en avril 2016 son nouveau schéma directeur d'AEP. Ce schéma, outre le diagnostic des infrastructures existantes, souligne la nécessité de changer la conduite d'eau reliant le captage à la tribu.

Cette réalisation permettra à cette tribu de bénéficier d'un réseau complet d'AEP comprenant un captage, un réseau d'adduction, un bassin, une station de chloration et un réseau de distribution.

La cinquantaine d'abonnés de la tribu de Ouipoin est alimentée à partir d'un captage implanté à 3,5 km du réservoir et de la tribu.

Le but de l'opération est de remplacer l'ancienne conduite galvanisée qui est vétuste et sous-dimensionnée.

L'opération consiste en la fourniture et mise en œuvre d'une conduite en PVC de 90 mm sur 3500 mètres en 12 bars, la réalisation d'une dizaine de branchements sur l'adduction.

### 1.5) Réseau RM13 à Pierrat

La commune de La Foa a validé en avril 2016 son nouveau schéma directeur d'AEP. Ce schéma, outre le diagnostic des infrastructures existantes, souligne la nécessité de prolonger les réseaux d'AEP existant pour raccorder aux réseaux les habitations les plus reculées de la commune.

C'est le cas de cette vallée adjacente à la vallée de la rivière LA FOA dans laquelle très peu d'administrés sont raccordés au réseau.

Le but de l'opération est de poursuivre la conduite de distribution en PVC 110 mm installée en 2011.

A terme plus de trente riverains pourront être raccordés.

## 2. Présentation technique

### 2.1) Kouma

L'opération consiste en :

- La réalisation d'une piste d'accès ;
- la fourniture et pose en tranchée d'une canalisation en PVC 90 mm série 10 bars sur 1 650 mètres ;
- la construction d'un réservoir de 50 m<sup>3</sup> de capacité et la réalisation d'une station de chloration pour la désinfection de l'eau ;
- La réalisation d'un réseau interne à la tribu en pvc de 90 mm sur 2000 mètres y compris les branchements compteurs ;
- Une variante est envisagée par la réalisation d'un forage au niveau de la ressource. (une étude préalable sera nécessaire) ;
- Une seconde variante est envisagée en raccordant le réseau au réseau d'adduction de Dogny y compris l'installation d'une station de suppression ;

Le maître d'ouvrage est la commune de La Foa.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un cabinet privé.

### 2.2) Puech-Popidéry-Lebris

- Description de l'opération : réalisation d'une conduite d'eau potable ;
- La commune de La Foa est maître d'ouvrage ;
- Foncier : RM18 propriété communale, RM20 en cours d'acquisition.

### 2.3) Tribu de Ouipoin

L'opération consiste en la fourniture et mise en œuvre d'une conduite en pvc de 90mm sur 3500 mètres en 12 bars, la réalisation d'une dizaine de branchements sur l'adduction

Le maître d'ouvrage est la commune de La Foa.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un cabinet privé.

### 2.4) RM13 à Pierrat

L'opération consiste :

- en la fourniture et mise en tranchée de 3500 mètres de PVC 110 mm série 12 bars depuis le RM13 et en direction du CR11 et CR11 bis ;
- la réalisation d'une quinzaine de branchements ainsi que la défense incendie par poteaux de 100 mm.

Le maître d'ouvrage est la commune de La Foa. Le maître d'œuvre sera un cabinet privé.

### 3. Plan de financement

Le coût de l'opération est de 240 000 000 F CFP.

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	2 011 200	804 480	40	402 240	20	804 480	40
FCFP	240 000 000	96 000 000		48 000 000		96 000 000	

### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

Le commencement des travaux est prévu pour 2017 et s'échelonne jusqu'en 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	502 800	167 600	335 200	335 200	670 400	2 011 200
FCFP	60 000 000	20 000 000	40 000 000	40 000 000	80 000 000	240 000 000

### 5. Impacts attendus

Amélioration de la desserte dans des zones excentrées, amélioration de la qualité de l'eau.

### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront assurées via la DSP avec la CDE  
L'investissement ne générera pas de ressources propres.

### 7. Evaluation

#### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « Intitulé de l'enjeu *R11 Infrastructures de base et continuité*

#### **Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	530	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

#### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité

- Indicateur(s) proposé(s) : Nombre d'habitations : **200 foyers**
- Etat de(s) l'indicateur(s) au 13/10/2014: **200** branchements+ 40 kilomètres de conduite
- Objectifs prévus: **200** abonnés

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE LA FOA**

**ENJEU R 32 : Actions pour la jeunesse**

**Opération n° III-5-1 : Plan d'Action jeunesse**

**1. Finalités et enjeux**

Plus de 50% de la population de La Foa a moins de 25 ans. Fort de ce constat, la commune s'est engagée depuis de nombreuses années en faveur de sa jeunesse et de la jeunesse de la région de La Foa.

Pour le futur contrat de développement, la commune souhaite s'engager en faveur de cette partie de sa population, dans le cadre d'un plan d'action jeunesse qui regroupera toutes les actions en faveur de la jeunesse.

Les axes majeurs de ce plan d'action jeunesse s'établissent autour de la prévention, de la lutte contre la délinquance, des animations culturelles, sportives et musicales et de la création de points d'accueils intercommunaux.

**2. Présentation technique**

Gestion du local jeune ouvert 7/7 jours composé d'une cyberbase, d'un point accueil info jeunesse. Local animé par 2 animateurs dont 1 service civique. Ces deux emplois ne sont pas financés par le contrat de développement.

Organisation de journées de cohésions culturelles, sportives et musicales regroupant entre 300 et 400 jeunes.

Organisation de sorties à thèmes encadrées, en dehors de la commune et de la région de La Foa (découvertes du pays, de l'économie, de l'environnement, de la culture...).

**3. Plan de financement**

Coût total : 12 500 000 F CFP **en fonctionnement.**

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	104 750	41 900	40	20 950	20	41 900	40%
FCFP	12 500 000	5 000 000		2 500 000		5 000 000	

**4. Calendrier prévisionnel de réalisation**

➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	20 950	20 950	20 950	20 950	20 950	104 750
FCFP	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000

## 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes d'emploi : création de 2 emplois.

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : aider à l'intégration des jeunes dans la société.

Effets attendus en termes d'environnement : dans la volonté de rendre les jeunes citoyens, des actions de sensibilisation à l'écologie seront intégrées.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Sans objet.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « Actions pour la jeunesse »

#### **Grille d'indicateurs contractualisée : R32 Actions pour la jeunesse**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	500	Collectivité
R32-2	Nombre de personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nombre d'événements organisés par les institutions et les associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nombre de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisés / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre de mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité

Nombre de jeunes fréquentant le local jeune, les journées à thème, les sorties en dehors de la commune.

Enquête de satisfaction auprès des jeunes.

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de LA FOA**

**ENJEU R 32 : Actions pour la jeunesse**

**Opération n°III-5-2 : Transformation de la salle omnisports**

**en bâtiment Haute qualité environnementale.**

**1. Finalités et enjeux**

La commune compte 22 associations sportives qui regroupent près de 800 licenciés qui utilisent régulièrement cet équipement, tant pour les entraînements que pour les compétitions. A ces associations s'ajoutent les 1200 élèves des établissements scolaires de La Foa qui utilisent quotidiennement cette salle de sport, celle-ci étant l'unique salle de sport fermée de la commune à leur disposition 7 jours sur 7.

A ce jour, le revêtement de la salle omnisport est usé, il présente un danger pour les utilisateurs car des portions sont dégradées. Concernant le faux plafond, il présente une anomalie importante car des plaques peuvent se décrocher et tomber sur les joueurs. Les tribunes nécessitent une réhabilitation.

Il est donc nécessaire d'engager des travaux d'amélioration et de construction, afin d'offrir aux sportifs La foyens un espace de qualité fonctionnel et classé HQE.

**2. Présentation technique**

Il convient de réhabiliter :

- le revêtement du sol du gymnase devra être changé complètement par un revêtement naturel recyclable ;
- l'électricité doit être remise aux normes et en grande partie alimentée par l'énergie solaire ;
- transformation du bâtiment en espace HQE équipé de panneaux solaires, climatisation naturelle, puits de lumière, sol naturel ;
- murs translucides à changer et à remplacer par des doubles parois bioclimatiques ;
- plafond de la salle à refaire et à équiper d'aérateur pour rafraichir la salle.

**3. Plan de financement**

Le coût de l'opération est de 30 000 000 F CFP.

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	251 400	100 560	40	50 280	20	1000 560	40
FCFP	30 000 000	12 000 000		6 000 000		12 000 000	

#### 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

Les travaux sont en prévus pour 2017.

Les travaux devraient être achevés dans le courant 2018.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	251 400	0	0	0	0	251 400
FCFP	30 000 000	0	0	0	0	30 000 000

#### 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : utilisation maximale de la salle, reprise de certaines compétitions.

Effets attendus en termes d'environnement : bâtiment HQE, équipements énergie solaire.

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées en régie.

#### 7. Evaluation

##### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

- Opération relevant de l'enjeu « **R32 – Actions pour la jeunesse** »

##### **Grille d'indicateurs contractualisée**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	2 000 (dont 800 licenciés)	Collectivité
R32-2	Nombre de personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nombre d'évènements organisés par les institutions et les associations / an	Nombre d'évènements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nombre de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre de mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

##### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité (le cas échéant)

- Indicateur(s) proposé(s) : Fréquentation

- Etat de(s) l'indicateur(s) au 17/03/2016: 200 collégiens et sportifs /jour, 1000 personnes/semaine utilisatrices



**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE LA FOA**

**ENJEU R 32 : Actions pour la jeunesse**

**Opération n°III-5-3 : Poursuite de la valorisation du cœur de ville et des berges  
de La Foa**

**1. Finalités et enjeux**

Nature, description et objectifs du programme :

L'objectif global de cette opération est de procéder à une extension de l'espace convivial de loisirs en plein air relié à la rivière La Foa, valorisant une zone naturelle et permettant :

- De relier la rivière La FOA au parc de Nily par des espaces conviviaux et multimodaux ;
- De contribuer à la prévention de la délinquance routière et juvénile (jeunes de 15-25 ans) en proposant sur site des activités de plein air (extension du skate park, piste roller et cyclo...);
- De créer des lieux permettant le renforcement des liens familiaux et sociaux entre les individus ou groupes ;
- D'affirmer l'engagement de la commune dans une démarche d'aménagement urbain durable (mobilité des résidents en cœur de bourg, valorisation du patrimoine naturel sur le site retenu, ...);
- D'installer en bord de RT1 des locaux ouverts aux chambres consulaires et à des activités touristiques, culturelles, artisanales, artistiques et commerciales.

Il est ainsi envisagé de continuer l'aménagement sur foncier communal de l'espace paysager de loisirs multi activités commencé lors du dernier contrat de développement.

Le site doit être agrémenté de locaux ouverts aux chambres consulaires et à des activités touristiques, culturelles, artisanales, artistiques, commerciales, d'une piste cyclable, de cheminements piétonniers implantés aux alentours du boudrome et en limite de RT1. Et enfin de réaliser des espaces conviviaux, paysagers et multimodaux.

A plus long terme, l'objectif est d'assurer un cheminement naturel terrestre et fluvial entre quartiers résidentiels du centre urbain et l'accès aux berges de la rivière LA FOA. Ces réalisations permettront de créer des infrastructures renforçant le bien être et la santé de l'ensemble des populations. En outre elles seront moteurs d'un développement économique suscitant des partenariats privés.

Population cible : population de la Foa et des environs.

**2. Présentation technique**

Il convient de réaliser une extension du skate parc, une piste cyclable, de construire des locaux ouverts aux chambres consulaires et à des activités touristiques, artisanales culturelles et commerciales ; de poursuivre des espaces conviviaux, paysagers et multimodaux.

**3. Plan de financement**

Le coût de l'opération est de : 50 000 000 F CFP.

L'opération comprend ;

- Tranche 2017 – 25 000 000 F CFP : Etudes, recherche, l'aménagement d'une piste cyclable et espaces de glisse et de cheminements multimodaux sécurisés ; plantation de sujets d'ombrage.
- Tranche 2018 – 25 000 000 F CFP : Installer en bord de RT1 des locaux ouverts aux chambres consulaires et à des activités touristiques, culturelles, artisanales, artistiques et commerciales.

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	419 000	125 700	30	125 700	30	167 600	40
FCFP	50 000 000	15 000 000		15 000 000		20 000 000	

#### 4. Calendrier de réalisation

Le commencement des travaux est prévu pour 2017. Les travaux devraient être achevés en 2018.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	209 500	209 500	0	0	0	419 000
FCFP	25 000 000	25 000 000	0	0	0	50 000 000

#### 5. Impacts attendus

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées en régie.

#### 7. Evaluation

##### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « Intitulé de l'enjeu R32 Actions pour la jeunesse

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R32-2	Nb personnes impactées directement ou indirectement par le projet	Nb personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service		Collectivité
R32-3	Nb événements organisés par les institutions et les associations / an	Nb événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service		Collectivité
R32-4	Nbe jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et T+5	Nb mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisés / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du CD		Vice-rectorat
R32-5	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb mineurs de la commune	Nb mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du CD		Haut-commissariat
R32-6	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb total de mis en cause sur la commune	Nb mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du CD		Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat

##### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité : Nombre d'utilisateurs concernés et développement d'activités économiques

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE LA FOA**

**ENJEU R11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° III-5-4 : Infrastructures routières**

**1. Finalités et enjeux**

La commune de La Foa dispose de 125 kilomètres de réseaux routiers et de plus de 400 ouvrages d'arts divers. Un diagnostic des ponts et radiers a été réalisé en 2016 et un inventaire de l'état des routes est en cours de réalisation. Ces bilans font apparaître :

- La nécessité de réaliser des constructions d'ouvrages pour remplacer certains ouvrages existants devenues vétustes.
- La nécessité de réaliser des voiries nouvelles pour créer un axe de contournement du centre-ville et pour créer de nouvelles voies rurales pour désenclaver les populations.

Quatre réalisations distinctes sont proposées dans le cadre du contrat de développement 2017-2021.

**1.2) Radier de Dogny**

La commune de La Foa a réalisé en 2015 un diagnostic de l'ensemble des ponts et radiers de la commune (plus de 400 ouvrages ont été diagnostiqués).

Ce document, établi par le bureau d'études METIS, a révélé qu'une vingtaine d'ouvrages d'art de la commune était très dégradée et qu'il était même parfois nécessaire pour certains de prévoir une reconstruction complète.

Concernant le radier situé au niveau de creek de la Dogny, sur la route des tribus de Koindé et Ouipoin, le tablier est fissuré et les guides roues sont inexistantes. Les fondations de l'ouvrage sont en permanence dans l'eau et sont complètement affouillées. Les culées de protection sont fissurées et détériorées. Lors de fortes intempéries, cet ouvrage est complètement submergé. Il a été identifié comme prioritaire et préoccupant, celui-ci devra être reconstruit complètement.

Il faut préciser que cet ouvrage constitue l'unique accès vers les tribus de Koindé et Ouipoin, il est donc très important pour désenclaver les populations de ces tribus (300 habitants au dernier recensement).

Population cible : habitants des tribus, transport scolaire quotidien et hebdomadaire, navettes, services publics (ramassage des ordures ménagères, OPT, permanences), touristes (accès au chemin de grande randonnée).

**1.3) Axe de contournement urbain**

Le quartier de l'hippodrome, du centre socio culturel, du collège Savio, de l'école maternelle et de la ZIZA, est principalement desservi par la RM3 en provenance de la RT1 passant devant l'office de tourisme. Cette route stratégique voit passer chaque jour plusieurs centaines de véhicules. Il est donc important de pouvoir mettre en place un itinéraire de délestage du centre urbain passant par le cimetière, le radier de la Fo moin et débouchant au quartier du stade et du collège public. De plus, cet itinéraire pourra sécuriser le transport scolaire dans la commune.

Actuellement la connexion des voiries citées en objet est une piste non praticable pour les véhicules non 4x4. Il convient donc sur plus de 500 mètres de réaliser une route ex nihilo.

Il existe un passage busé au niveau du creek Fo moin mais l'ouvrage est sous-dimensionné et nécessite une nouvelle construction. La largeur de la nouvelle voie sera de 5,50 mètres. La totalité de la route comprend un linéaire d'un kilomètre.

Population cible : Lafoyens, et voirie de desserte pour le transport scolaire des bus en vue de désengorger la RT1 ; centre de retraite.

#### 1.4) Construction de 7 ouvrages d'art en béton armé sur la route des tribus de Koindé et Ouipoin

Les tribus de Koindé et de Ouipoin sont reliées au village et à la RT1 par la route municipale 13. Elles sont distantes du village de 25 kilomètres.

Cette route de montagne pentue est coupée par de nombreux creeks. Des ouvrages d'art de type radiers et passages busés permettent le passage de ces creeks. Cependant ils sont dégradés en partie du fait des fortes intempéries mais aussi par le passage des poids lourds et bus scolaire. Sept ouvrages sont fissurés et les fondations en aval des ouvrages sont affouillées et devenues instables. Il y a un risque d'effondrement permanent non négligeable.

Dans le cadre du diagnostic des ponts et radiers sur la commune établi par le bureau d'études METIS (cité plus haut), ces sept ouvrages d'art ont été identifiés comme prioritaires et préoccupants.

Population cible : habitants des tribus, transport scolaire quotidien et hebdomadaire, navettes, services publics (ramassage des ordures ménagères, OPT, permanences), touristes (accès au chemin de grande randonnée)

#### 1.5) construction d'un corps de chaussée sur la RM13

Ce quartier de la Foa est actuellement relié au reste de la commune par une piste, peu ou pas praticable en fonction des conditions climatiques.

A ce jour, il s'agit d'une piste en schiste. Il est prévu de traiter le premier tronçon sur 1,5 Km jusqu'à l'embranchement avec les chemins ruraux CR11 et CR11bis et sur une largeur de 5 mètres jusqu'au premier radier.

La réalisation d'un enduit d'usure en bicouche est envisagée y compris les sur-largeurs.

Population cible : riverains, éleveurs, agriculteurs.

## 2. Présentation technique

### 2.1) Radier de Dogny

Il convient :

- De démolir l'ouvrage et de construire un pont neuf y compris la reprise des fondations et le cheminement piétonnier.

Le coût de cette opération (démolition comprise) est de 53 000 000 F CFP.

### 2.2) Axe de contournement urbain

Il convient :

- De réaliser un corps de fondation et un corps de chaussée compacté ;
- De réaliser la stabilisation en schiste des sur-largeurs et des accotements en vue du passage des poids lourds et autocars ;
- De réaliser un revêtement en bicouche ;

- De réaliser les études de sols et hydrauliques afin de dimensionner l'ouvrage de type radier ;
- Aménagement du carrefour situé au centre socio culturel ;
- Réalisation d'un radier.

Le coût de l'opération est de 20 000 000 CFP.

### 2.3) Construction de 7 radiers sur la route des tribus de Koindé-Ouipoin

Compte-tenu de l'état préoccupant des sept ouvrages précédemment cités, il faut absolument entreprendre des travaux conséquents qui dépassent les simples travaux d'entretien et de confortement en régie car ils demandent une certaine technicité, du matériel adéquat et des matériaux spécifiques adaptés aux conditions délicates des voiries escarpées et talus dangereux. Il convient donc :

- De mener une étude plus précise de chacun des cas concernés qui définira le positionnement et l'implantation des ouvrages sur un sol stable ;
- De tailler les parois rocheuses contiguës pour un meilleur ancrage ;
- De réaliser des dallages en béton armé renforcé ;
- De construire des passages busés qui seront enrobés de béton ;
- De conforter par enrochements les parties amont et aval et faire appel à des sociétés spécialisées pour stabiliser les talus et parois par tirants d'ancrage et filets métalliques ;
- De canaliser les eaux parasites de ruissellement en prévoyant leur réception par des dallages en béton armé en sortie d'ouvrage.

Le coût de cette opération est de 75 000 000 F CFP.

### 2.4) Construction d'un corps de chaussée sur la RM13

Il convient :

- D'effectuer un relevé topographique, déplacement des barrières situées le long de la voie ;
- De réaliser la couche de forme en schiste y compris le traitement des sur-largeurs dans les courbes ;
- De purger les zones argileuses, de rapporter et compacter un schiste de qualité C1B4 ;
- De procéder à la création des fossés mécaniques ;
- Réalisation d'une semelle en béton submersible sur le premier radier ;
- De réaliser un revêtement en bicouche.

Le coût de l'opération est de 15 000 000 F CFP.

## 3. Plan de financement

Le coût de l'opération est de 163 000 000 F CFP.

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 365 940	462 370,69	33,85	357 193,31	26,15	546 376	40
FCFP	163 000 000	55 175 500		42 624 500		65 200 000	

## 4. Calendrier prévisionnel de réalisation

Le commencement des travaux est prévu pour 2018. Les travaux devraient être achevés en 2020.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	502 800	653 640	209 500	0	1 365 940
FCFP	0	60 000 000	78 000 000	25 000 000	0	163 000 000

## 5. Impacts attendus

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées en régie.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu R11 « Infrastructures de base et continuité »

### Grille d'indicateurs contractualisée

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	À la rédaction de la fiche projet	2830	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	A compléter	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

### ➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité

- Indicateur(s) proposé(s) : Nombre d'usagers concernés et développement d'activités économiques
- Etat de(s) l'indicateur(s) au 18/03/2016: **650 véhicules/jour et 2830 piétons**
- Objectifs prévus: Urgence impérieuse, danger / sécurisation (affouillement des fondations)

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de LA FOA**

**ENJEU D 12 : Education et formation**

**Opération n°V-5-1 : Transformation de l'école maternelle les Bégonias en bâtiment exemplaire HQE**

**1. Finalités et enjeux**

La maternelle publique des Begonias a été construite dans les années 70. Ce bâtiment, bien qu'entretenu régulièrement, est désormais très vétuste, notamment pour ses toitures et pour ses espaces intérieurs.

L'école Les Bégonias est constituée d'une toiture terrasse ainsi que d'un logement au 1er étage. Cependant ces deux derniers présentent des dégâts des eaux importants lors de fortes intempéries. Il est donc urgent et important de réagir vite en remplaçant l'étanchéité qui est ancienne par une nouvelle toiture.

Les différences de niveau des différents dallages sont également à harmoniser afin de réduire les différences altimétriques supérieures à 40 cm entre les coursives et le gravier de la cour intérieure.

Il convient également de remplacer et d'agrandir le préau de la cour intérieure attenant à la cantine car, en période de forte chaleur sans isolations, cet espace devient très vite intenable. Il conviendra d'étudier la solution d'installer des brises soleil, afin de réduire l'ensoleillement et de minimiser les consommations d'énergie par la climatisation. Rendre le bâtiment à la norme HQE tant que possible par l'installation de panneaux solaires.

Enfin, il convient de profiter de la restructuration pour créer une salle dédiée à la sieste des petits et une mise aux normes sera également nécessaire au niveau du remplacement des équipements électriques pour répondre aux normes des établissements recevant du public.

Il est envisagé la pose de panneaux solaire dans le but d'installer des éclairages d'ambiance autonomes et ainsi réduire la dépense énergétique du bâtiment.

**2. Présentation technique**

Il convient de réaliser :

- l'étanchéité de la toiture ;
- la mise aux normes électrique ;
- la transformation de l'école en bâtiment HQE ;
- la restructuration des espaces intérieurs.

**3. Plan de financement**

Le coût de l'opération est de 50 000 000 F CFP.

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	419 000	167 600	40	83 800	20	167 600	40
FCFP	50 000 000	20 000 000		10 000 000		20 000 000	

#### 4. Calendrier de réalisation

Le commencement des travaux est prévu pour 2019.

Les travaux devraient être achevés dans le courant 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	0	41 900	293 300	83 800	419 000
FCFP	0	0	5 000 000	35 000 000	10 000 000	50 000 000

#### 5. Impacts attendus

Effets attendus en termes de satisfaction des usagers : amélioration de la sécurité du bâtiment, des dépenses d'énergie et le confort des enfants et enseignants

Effets attendus en termes d'environnement : bâtiment HQE, équipements énergie solaire.

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées en régie.

#### 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « D12 – Education et formation »

##### **Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
D12-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	150	Collectivité
D12-2	Evolution du taux de réussite aux examens en T0 et T+5	nombre de lauréats aux examens (ou passage niveau supérieur) préparés dans le nouvel équipement, rapporté au nombre d'inscrits dans cet établissement	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	Sans objet	Vice-rectorat
D12-3	Nombre de bénéficiaires / population concernée	nombre d'inscrit dans le nouvel équipement de formation, rapporté à la population desservie par cet équipement	1 an après mise en service de la structure		Vice-rectorat
D12-4	Part des demandeurs d'emplois de niveau IV minimum en T0 et T5 dans le total des demandeurs d'emplois	nombre de demandeurs d'emploi niveau V et + en moyenne annuelle rapporté au nb de demandeurs d'emploi en moyenne annuelle en 2016 et fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	Sans objet	Collectivité

➤ Dispositif d'évaluation spécifique à l'opération ou à la collectivité (le cas échéant)

Etat de(s) l'indicateur(s) au 17/03/2016: 110 enfants par an.

Objectifs prévus: amélioration de la sécurité du bâtiment, des dépenses d'énergie et le confort des enfants et enseignants.



**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de MOINDOU**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n° I-6-1 : Aménagement de la route municipale de Téremba (VU17)**

**1. Finalités et enjeux**

➤ Etat des lieux

La route de Téremba menant à la presqu'île de Tanghy est fortement dégradée par l'usage quotidien des véhicules. Cet itinéraire, initialement composé d'une piste, a évolué très rapidement d'une route de rase campagne, à vocation agricole, en une route de transit.

Du fait d'une circulation intense sur les accotements lors des croisements des poids-lourds, la commune s'engage dans une campagne d'élargissement de la chaussée et de mise aux normes structurelles (construction de corps de chaussée), mise au gabarit, selon les recommandations routières, relatives aux routes en rase campagne.

Pendant plusieurs années, la commune a, avec des budgets restreints, tenté d'améliorer la circulation sur cette piste avec des revêtements bicouche sommaires qui n'ont pas tenu sur le long terme, faute d'assainissement conséquent.

➤ Objectifs et résultats attendus

Amélioration de la commodité et de la circulation publique sur cette voie, par tout temps. Il s'agit d'obtenir une véritable voie urbaine.

➤ Population cible

Tout riverain de cette voie et notamment les véhicules de transport scolaires quotidiens y compris les usagers occasionnels (visiteurs du site du Fort Teremba et ferme aquacole).

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

La présente opération porte sur l'aménagement de la route de Téremba jusqu'au lieu-dit « le Banian » avec le curage des fossés existants, la réalisation de l'assainissement manquant, le rechargement des accotements et la mise en œuvre d'une bande de roulement en béton bitumineux du type BBSG 0/10.

➤ Modalités de mise en œuvre

Le maître d'ouvrage est la commune de Moindou. La maîtrise d'œuvre sera réalisée par la société Pacifique Conseils Techniques.

**3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 65 730 000 F CFP soit 550 817,40 €

	Cout contractualisé	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	550 817,40	192 786,09	35	165 245,22	30	192 786,09	35
FCFP	65 730 000	23 005 500		19 719 000		23 005 500	

#### 4. Calendrier de réalisation

Durée des travaux : 2 mois

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	0	550 817,40	0	0	550 817,40
FCFP	0	0	65 730 000	0	0	65 730 000

#### 5. Impacts attendus

Après la réfection de la portion de route allant du lieu-dit « le Banian » à la plage de Tanghy effectué sur fonds propres par la commune de Moindou, les travaux d'aménagement de la route allant de la RT1 (Pr 0) au Pr 4.5 et desservant notamment le Fort de Téremba et une importante ferme aquacole, permettront le développement du secteur économique et touristique de la commune, avec le site de Tanghy, seule plage de la commune.

#### 6- Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Pas de coût de fonctionnement à prévoir.

#### 7- Evaluation

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	80 foyers	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	80 foyers	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie par le nouvel équipement	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée à la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de MOINDOU**

**ENJEU R31 : Désenclavement**

**Opération n° III-6-1 : Construction du pont de Fativa (sur la rivière Fa Toma)  
Route de Table Unio (RM7)**

**1. Finalités et enjeux**

➤ Etat des lieux

En période de pluie, le radier existant est submergé et les habitants de la tribu de Table-Unio se trouvent donc régulièrement dans l'impossibilité de se rendre au village pour cause de crue.

➤ Objectifs et résultats attendus

Amélioration de la circulation publique sur cette voie, désenclavement en temps de crue.

➤ Population cible

Les habitants de la tribu et notamment les véhicules de transports scolaires quotidiens.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

La présente opération porte sur la construction, en amont, du pont de Fativa sur la RM7 desservant la tribu de Table-Unio.

➤ Modalités de mise en œuvre

Le maître d'ouvrage est la commune de Moindou. La maîtrise d'œuvre sera réalisée par la société Pacifique Conseils Techniques.

**3. Plan de financement**

Coût total : 128 150 000 FCFP soit 1 073 897 €

Subvention Nouvelle-Calédonie : 30 000 000 FCFP soit 251 400 €

Montant contractualisé : 98 150 000 FCFP soit 822 497 €

	Cout contractualisé	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	822 497	304 323,89	37	213 849,22	26	304 323,89	37
FCFP	98 150 000	36 315 500		25 519 000		36 315 500	

#### 4. Calendrier de réalisation

Une seule tranche à engager en 2017, fin des travaux prévue en 2018. Durée des travaux : 9 mois.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	822 497	0	0	0	0	822 497
FCFP	98 150 000	0	0	0	0	98 150 000

#### 5. Impacts attendus

Après la reconstruction des radiers de Mecougnan, réalisés dans le cadre du contrat de développement 2011-2016, la reconstruction de ce pont permettra la circulation des usagers par tout temps. Ils pourront ainsi se rendre au village sans avoir la crainte de rester bloqués et ne pas pouvoir regagner leur habitation.

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

Pas de coût de fonctionnement à prévoir.

#### 7. Evaluation

Opération relevant de l'enjeu « R31 - Désenclavement ».

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R31-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	25 foyers	Collectivité
R31-2	Nombre de foyers raccordés aux principaux réseaux (eau, électricité) / nombre total de foyers en T0 et T+5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2017 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	25 foyers	Collectivité
R31-3	Nombre d'embauches dans la zone en T0 et T+5	nombre de déclarations d'embauche dans une zone d'activité délimitée	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R31-4	Temps d'accès domicile-centre commune en T0 et T+5	temps de trajet moyen de la population de la tribu concernée par le projet entre le domicile et le centre de la commune (source : collectivité - enquête auprès des bénéficiaires directs)	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	1h	Collectivité
R31-5	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de SARRAMEA**

**ENJEU « R11 - Infrastructures de base et continuité »**

**Opération n°I-7-1: Réalisation de voiries d'accès, de réseaux de distribution en AEP et d'assainissement**

**1. Finalités et enjeux**

La commune de Sarraméa dispose d'un foncier en phase d'acquisition à proximité du village. A court terme, ce foncier sera aménagé afin de permettre la réalisation d'un lotissement avec une production de logements. Ce programme sera réalisé en totale synergie avec la province sud permettant ainsi d'offrir aux administrés de la commune un programme d'accession aidée à la propriété.

L'opération présentée au titre du contrat de développement 2017-2021 consiste, quant à elle, à réaliser les accès et réseaux de distribution de ce futur lotissement.

**2. Présentation technique**

Il s'agit donc de réaliser une voie d'accès de 65 mètres avec un radier sec, des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, téléphoniques et électriques.

Estimations des travaux :

Voie d'accès + radier sec	40 000 000 F CFP
Réseau distribution AEP	30 000 000 F CFP
Réseau d'assainissement (1 <sup>ère</sup> tranche)	20 000 000 FCFP
Réseaux électriques / téléphoniques	10 000 000 F FCP

- Modalités de mise en œuvre :

La maîtrise d'ouvrage est la Commune de Sarraméa.

La collectivité fera appel dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre, à un organisme (aménageur privé) pour l'élaboration du parcellaire et la mise en place des voies et réseaux divers.

- Foncier : foncier communal

**3. Plan de financement**

- Coût total et contractualisé : 100 000 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	838 000	335 200	40	167 600	20	335 200	40
FCFP	100 000 000	40 000 000		20 000 000		40 000 000	

#### 4. Calendrier de réalisation

➤ Echéancier physique :

Etudes APS/DCE : janvier /mars 2018

Appel d'offre/signature Marchés travaux : janvier – avril 2019

Début des travaux : juillet 2019

➤ Echéancier financier prévisionnel :

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	0	335 200	502 800	0	838 800
FCFP	0	0	40 000 000	60 000 000	0	100 000 000

#### 5. Impacts attendus

En phase de réalisation, l'opération pourra générer une vingtaine d'emplois directs. A terme, il pourra générer un emploi pour l'entretien.

Cette opération permettra à terme la décohabitation dans les foyers et contribuera à l'amélioration des conditions de vie pour une quinzaine de foyers.

Le futur lotissement sera doté d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale. En l'absence de réseau de collecte et de traitement des eaux usées, l'assainissement individuel sera mis en place dans chaque lot en répondant aux exigences réglementaires en vigueur.

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées en régie, l'entretien de la voirie restant à la charge de la commune.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est évalué à 1 000 000 F CFP /an (entretien des espaces verts, entretien des ouvrages d'assainissement (dont curage de caniveaux, etc).

#### 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

#### **Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	15 foyers (75 pers.)	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	Nb foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la communes / Nb de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de CD	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	NB utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	une enquête sera réalisée ?	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat
R11-7	Nb opérations démarrées ou achevées	Nb équipements démarrés ou achevés	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE THIO**

**ENJEU R11 : Infrastructures de base et continuité territoriale**

**Opération n°I-8-1 : Renforcement de l'alimentation AEP du district de Thio par la rivière Nembourou – raccordement St Michel - Pétroglyphes**

**1. Finalités et enjeux**

➤ Etat des lieux

Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'opération contractualisée intitulée Renforcement de l'alimentation AEP du district de Thio par la rivière Nembourou en Forêt de Saille. Elle s'inscrit dans le schéma directeur AEP de Thio amont produit en 2010, préalablement à l'inscription de ladite opération au contrat de développement 2011/2015.

➤ Objectifs globaux et spécifiques de l'opération.

L'objectif global est d'assurer la distribution d'eau à partir du captage de SAILLE dont la capacité de production mesurée se situe largement au-delà des besoins horizon 2040 de la vallée de la Thio, y compris en période d'étiage.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

L'opération consiste à poser une conduite PVC 250 10 bars sur 5 200 ml entre la tribu de St Michel et Pétroglyphes. Elle permet de desservir l'ensemble de Thio aval (Thio rive droite et Thio rive gauche) à partir de la ressource de Saille.

➤ Modalités de mise en œuvre

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Thio – Direction des services Techniques.

Maîtrise d'œuvre : à définir (bureau d'études privé).

➤ Foncier

Acquis – le projet est prévu en totalité dans l'emprise de la route provinciale n°4 – une demande d'autorisation de voirie sera effectuée en temps voulu.

**3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 140 000 000 F CFP.

	Cout total	Part Etat		Part commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 173 200	469 280	40	234 640	20	469 280	40
FCFP	140 000 000	56 000 000		28 000 000		56 000 000	

**4. Calendrier de réalisation**

- Echéancier physique : Etudes APS/DCE : juillet 2017 - Appel d'offre / signature Marchés travaux : octobre 2017.

➤ Echéancier financier prévisionnel.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	1 173 200	0	0	0	0	1 173 200
FCFP	140 000 000	0	0	0	0	140 000 000

## 5. Impacts attendus

*Effets attendus en termes d'emploi* : la réalisation du projet générera une dizaine d'emplois directs en permanence pendant 10 mois correspondant à la durée estimée des travaux.

*Effets attendus en termes de satisfaction des usagers* : les usagers devraient disposer d'une distribution de l'eau régulière surtout en période d'étiage.

*Effets attendus en termes d'environnement* : compte tenu de la zone de projet, les impacts sur l'environnement devraient être limités (pas de défrichage etc...) toutefois une étude d'impact pourra être réalisée en concertation avec les services compétents de la PS et de la NC. En cours de travaux, la charte « chantier vert » de la province sud sera appliquée.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération sera assurée en régie.

Dans l'immédiat, l'investissement, destiné à sécuriser la distribution d'eau potable existante, y compris en période d'étiage, ne générera pas de ressources supplémentaires. Cependant, cet investissement devra à long terme permettre l'installation de foyers supplémentaires avec, par exemple, la création ou l'extension de lotissement. A termes, il pourra donc générer des ressources propres supplémentaires d'environ 1 500 000 F CFP/an correspondant à la consommation de l'eau de 50 à 60 foyers (lotissements Péroglyphes, Poudeu...).

Le coût d'exploitation de l'investissement est estimé à 120 000 F CFP/an, correspondant à la charge du personnel pour l'entretien des matériels, tels que les vannes, les vidanges, les regards etc... Ces prestations seront effectuées en régie.

## 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

- Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

### **Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	2 577	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible (R11-1) desservie	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la ou les communes concernées par le projet / nombre de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de contrat	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	100%	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat



**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de THIO**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n°I-8-2 : Assainissement de la tribu de Saint Philippo 2 (Thio Mission)**

**1. Finalités et enjeux**

La tribu de St Philippo 2 comprend un réseau d'assainissement collectif très ancien et complètement délabré. De ce fait, ce réseau hors d'usage n'assure plus l'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales et provoque des nuisances dans les habitations et des dégâts sur les voiries.

L'objectif de cette opération est de remettre l'ensemble de l'assainissement de cette tribu aux normes. Il sera dimensionné pour répondre aux besoins à moyen et long terme.

Cette opération constituera une première tranche de travaux qui en comprendra nécessairement plusieurs.

La commune dispose d'un schéma directeur d'assainissement de Thio rive droite comprenant la tribu de Saint Philippo 2. Ce schéma sera mis à jour dans le cadre de cette opération.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

L'opération consiste à réaliser un réseau d'assainissement collectif.

➤ Modalités de mise en œuvre

Maîtrise d'ouvrage : commune de Thio.

Maîtrise d'œuvre : à préciser

➤ Foncier

Foncier communal et coutumier

**3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 100 000 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	838 000	335 200	40	167 600	20	335 200	40
FCFP	100 000 000	40 000 000		20 000 000		40 000 000	

**4. Calendrier de réalisation**

➤ Echéancier physique

Etudes APS/DCE : Mai/août 2017.

Appel d'offres/signature Marchés travaux : septembre / décembre 2017

Début des travaux : Janvier 2018

➤ - Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	838 000	0	0	0	838 000
FCFP	0	100 000 000	0	0	0	100 000 000

## 5. Impacts attendus

*Effets attendus en termes d'emploi* : en phase de réalisation, l'opération pourra générer une dizaine d'emplois directs. En phase d'exploitation, cet investissement ne générera pas d'emploi direct à moyen terme, l'exploitation et l'entretien du réseau sera fait en régie.

*Effets attendus en termes de satisfaction des usagers* : les usagers de ce réseau attendent une meilleure évacuation des réseaux surtout lors des pluies.

*Effets attendus en termes d'environnement* : cette opération destinée à gérer principalement les eaux pluviales ne devrait pas constituer une menace pour la protection de l'environnement. De plus, les travaux devront répondre aux règlements en matière d'urbanisme.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance de l'opération seront effectuées en régie.

L'investissement ne générera pas de ressources propres.

Le coût à la charge du budget de la collectivité, lié à l'exploitation ou à la maintenance de l'investissement est évalué à 100 000 F CFP /an (entretien des ouvrages d'assainissement, tels que curage de caniveaux, débouchage de buses etc).

## 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	80 foyers (400 personnes)	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	Nb foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la communes / Nb de foyers des communes concernées par le projet en 2016 et en fin de CD	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	NB utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête auprès de la population cible : est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	une enquête sera réalisée ?	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat
R11-7	Nb opérations démarrées ou achevées	Nb équipements démarrés ou achevés	Au fur et à mesure de la réalisation		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE THIO**

**ENJEU R 32 : Actions pour la jeunesse**

**Opération n° III-8-1 : Mesures de jeunesse et de prévention**

**1. Finalités et enjeux**

Avec un diagnostic local de sécurité validé en juin 2016, la commune anticipe sur l'élaboration du contrat local de sécurité mais également sur le dispositif opérationnel qui garantira l'atteinte des résultats associés à la mise en œuvre globale et coordonnée des actions validées conjointement par les partenaires associés. L'opération présentée s'appuiera sur le contrat local de sécurité définissant avec précision les sous-opérations et objectifs à mener sur la période 2017-2021. Ce CLS est en cours d'élaboration (2016/2017).

➤ Objectifs globaux de l'opération

- Contribuer à la prise en charge des jeunes en rupture de société ;
- Lutter contre les exclusions et renforcer le lien social ;
- Favoriser la solidarité entre les générations ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur des actions partagées, en particulier les autorités coutumières ;
- Prévenir la délinquance et favoriser la tranquillité publique.

➤ Objectifs spécifiques de l'opération

- Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire ;
- Développer le soutien à la parentalité ;
- Valoriser la culture et sa diversité, favoriser l'accès aux pratiques culturelles, et numériques ;
- Promouvoir les actions sportives comme vecteurs de lien social ;
- Informer et accompagner les publics fragilisés dans leurs démarches ;
- Soutien aux associations des tribus.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

L'opération recouvre une très grande diversité d'actions supports qui feront l'objet d'une déclinaison annuelle arrêtée à l'occasion de l'adoption du contrat local de sécurité.

Contrat local communal

- prestation externe d'accompagnement au pilotage global de la mise en œuvre des actions projetées ;
- prestation externe d'accompagnement et formation pour la mise en œuvre de la coordination des actions ;

- Prestation externe d'accompagnement aux associations et initiatives locales pour la prise en charge des mineurs et jeunes adultes délinquants.

#### Actions spécifiques envisagées dans le cadre du CLS

- Accompagnement éducatif : soutien aux projets mis en œuvre péri scolaires ;
- Favoriser et développer les pratiques sportives ;
- Organisation de centres de vacances et de loisirs enfants et adolescents ;
- Soutien à la parentalité ;
- Accompagnement éducatif pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes vers une insertion sociale et professionnelle ;
- Activités d'insertion.

#### ➤ Modalités de mise en œuvre

Les opérations menées seront confiées à des prestataires extérieurs (organismes, associations) qui en assureront la maîtrise d'œuvre en relation avec les services communaux, les associations locales et les autorités coutumières.

### **3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 42 000 000 F.CFP

	Coût total	Part Etat		Part commune		Part Province Sud	
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
€	351 960	125 720,11	35,72 %	100 539,89	28,5657 %	125 700	35,7143
CFP	42 000 000	15 002 400		11 997 600		15 000 000	

### **4. Calendrier de réalisation**

#### ➤ Echéancier financier prévisionnel

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	70 392	70 392	70 392	70 392	70 392	351 960
FCFP	8 400 000	8 400 000	8 400 000	8 400 000	8 400 000	42 000 000

### **5. Impacts attendus**

*Effets attendus en termes d'emploi :*

- 1 emploi de coordinateur avec développement des compétences d'un jeune diplômé de la zone ;
- 3 emplois indirects induits dans les associations locales contribuant à la mise en œuvre d'actions de prise en charge ou de prévention de la délinquance chez les mineurs.

*Effets attendus en termes de satisfaction des usagers :*

Le dispositif de coordination devrait être un outil essentiel de la mise en œuvre du contrat local de sécurité de Thio et donc de l'amélioration des conditions de vie malgré la dégradation du contexte économique.

### **6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté**

L'opération ne générera pas de ressources propres.

## 7. Evaluation

### ➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

- Opération relevant de l'enjeu « R32 Actions pour la jeunesse »

#### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R32-2	Nb personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nb événements organisés par les institutions et associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nb de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	En début et à la fin du contrat de développement		Vice-rectorat
R32-5	Nb de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-6	Nb mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / Nb total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	En début et à la fin du contrat de développement		Haut-commissariat
R32-7	Nb projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE de THIO**

**ENJEU R 33 : Actions en faveur des autres populations  
Opération n°III-8-2 : Maison de passage des personnes âgées et des  
handicapés**

**1. Finalités et enjeux**

La commune de Thio est composée de 13 tribus, dont certaines sont très éloignées du village, où sont concentrés l'ensemble des services à la population (services administratifs, centre médical, banques, pharmacie, écoles, commerces etc...). Ainsi pour effectuer les démarches administratives, médicales et autres, vu l'éloignement et en fonction des navettes de transport, les personnes sont souvent contraintes à passer une ou des journée(s) entière(s) au village. C'est une situation difficile, notamment pour les personnes âgées ou handicapées, à laquelle la commune et l'association des personnes âgées et handicapés de Thio (APAHT) souhaitent remédier.

Le projet de maison de passage constitue une alternative à cette difficulté particulière et répond de manière durable à la demande des personnes à mobilité réduite.

La situation du bâtiment au centre du village proche des services à la population notamment du dispensaire permettra d'optimiser leurs attentes et faciliter leurs démarches.

**2. Présentation technique**

➤ Description de l'opération

Construction d'un bâtiment. Bâtiment d'une superficie de 113.4 m<sup>2</sup> comportant 6 pièces. Une salle d'accueil, une salle d'activités, une cuisine, une chambre avec sanitaire et une réserve

➤ Modalités de mise en œuvre

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Thio.

Maîtrise d'œuvre : Bureau d'études BAGAN ingénierie.

➤ Foncier

Foncier appartenant à l'APAHT en cours de cession à la mairie de Thio.

**3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 45 000 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	377 100	150 840	40	75 420	20	150 840	40
FCFP	45 000 000	18 000 000		9 000 000		18 000 000	

**4. Calendrier de réalisation**

➤ Echéancier physique

Etudes APS DCE : janvier février 2017.

Appel d'offre/signature Marchés travaux : mars – mai 2017.

Début des travaux : juillet 2017

➤ Contraintes, difficultés

- Foncier en cours d'acquisition (promesse de cession à titre gratuite du foncier entre l'APATH et la commune de Thio en date du 1<sup>er</sup> août 2016).

➤ Echéancier financier prévisionnel4 (sur le coût contractualisé)

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	377 100	0	0	0	0	377 100
FCFP	45 000 000	0	0	0	0	45 000 000

## 5. Impacts attendus

L'opération pourra générer 5 emplois directs en phase de construction et 2 emplois directs en phase exploitation (1 pour la gestion et l'animation, 1 pour l'entretien).

En termes de satisfaction des usagers, ceux-ci apprécieront un lieu d'accueil où ils pourront passer quelques heures avant de repartir dans les tribus éloignées. Des activités leurs seront proposées afin d'occuper leur séjour dans cette infrastructure.

En termes d'environnement, les normes en matière d'assainissement et de traitement des eaux usées seront respectées conformément aux prescriptions du PUD. Le projet devra être soumis au permis de construire.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'exploitation et la maintenance seront assurées par l'association APAHT. Une convention définira les modalités et conditions de mise à disposition et d'occupation de l'infrastructure.

L'opération ne générera pas de ressources propres.

L'exploitation et la maintenance seront à la charge de l'association par le biais d'une mise à disposition du bâtiment, mais la commune prévoira tout de même une somme (500 000 cfp) dans son budget afin de pallier les différentes charges qui lui incomberont. Ce montant est exhaustif et révisable par année.

## 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu R33 – Actions en faveur des autres populations

### Grille d'indicateurs contractualisée :

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R33-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	30	Collectivité
R33-2	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R33-1 desservie par le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R33-3	Nombre d'associations impliquées dans le projet	Nombre d'associations proposant des prestations dans l'équipement ayant fait l'objet du financement	1 an après mise en service de la structure	1	Collectivité
R33-4	Nombre de personnes ayant accédé à l'emploi / nombre de personnes suivies	Nombre de placement en CDD ou CDD 3 mois après la mise en service de la structure / nombre d'adhérents du nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R33-5	Nombre de bénéficiaires de l'AMG en T0 et T+5	Nombre de bénéficiaires de l'AMG dans la commune ou la province	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur T0 et à la fin du CD	Compléter dans la fiche projet	Collectivité

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE YATE**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n°I-9-1: Construction de 4 salles polyvalentes**

**1. Finalités et enjeux**

Les 4 tribus de YATE disposent de quatre maisons communales, dites traditionnelles, qui, de par leur conception, ne répondent que partiellement aux besoins liés aux services de proximité. Des efforts sont faits actuellement pour rapprocher les services auprès des populations (la poste, la MIJ, les permanences etc...).

L'opération « Construction de 4 salles polyvalentes », dont l'inscription est souhaitée dans la génération de contrat de développement Etat/Province Sud/Commune de Yaté 2017/2021, vise également à installer dans chacune des tribus des salles dans lesquelles peuvent se tenir les réunions d'associations, ainsi que de conseils de chefs de clans dans de bonnes conditions, tout en mettant à disposition du service public déconcentré, des salles d'accueil adaptées.

Des permanences pourront ainsi être assurées par les services municipaux et provinciaux (jeunesse, habitat, aide médicale etc...). Le but étant d'offrir un meilleur service de proximité aux populations. Ces installations serviront également à l'accueil des élèves en études, dans le cadre de l'accompagnement scolaire, à travers le dispositif PASS pour la réussite, soutenu par la Province sud, la commune et la communauté éducative de Yaté. Ces équipements de proximité pourront ainsi être équipés de matériels informatiques pour offrir aux jeunes défavorisés des tribus des possibilités d'accès à internet et tous autres moyens modernes de communication.

**2. Présentation technique**

Il s'agit de la construction de 4 salles polyvalentes en matériaux traditionnels (murs en agglomérés, couverture charpente en bois et tôles etc...). La répartition des pièces intérieures sera composée d'une grande salle principale de réunion, de 2 bureaux et 2 toilettes (1 handicapé, 1 public).

Les surfaces hors tout seront réparties en fonction de la population par tribu comme suit :

- Pour les tribus d'UNIA et TOUAOUROU : 2 x 140 m<sup>2</sup>, total = 55 000 000 F CFP.
- Pour les tribus de WAHO et GORO : 2 x 120 m<sup>2</sup>, total = 45 000 000 F CFP.

Il sera demandé aux coutumiers dans chaque tribu de mettre à disposition le foncier nécessaire pour la construction de ces bâtiments par acte coutumier.

**3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 100 000 000 F CFP.

	Coût total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	838 000	310 060	37	217 880	26	310 060	37
FCFP	100 000 000	37 000 000		26 000 000		37 000 000	



#### 4. Calendrier de réalisation

APS/APD : 1ER TRIMESTRE 2018

DCE : juillet 2018

Début des travaux : Octobre 2018

Fin des travaux : 2er trimestre 2019

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	0	419 000	419 000	0	0	838 000
FCFP	0	50 000 000	50 000 000	0	0	100 000 000

#### 5. Impacts attendus

En termes d'emplois, en phase de réalisation du projet, la collectivité veillera à la prise en compte du contexte économique local dans la phase DCE/AMT.

A terme, les constructions visent à améliorer les conditions de vie des populations en tribu, tout en leur permettant un accès à la culture et aux services publics d'une manière générale. Les modes de gestion et de fonctionnement des différentes structures seront confiés aux autorités coutumières par le biais de conventions avec la commune de YATE. Les autorités coutumières auront donc la responsabilité de la mise à disposition et du calendrier d'activités de chacune des salles.

#### 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

La collectivité confiera à chaque tribu la charge de la gestion et des entretiens par le biais d'une convention.

La construction ne générera pas des ressources propres à la commune.

#### 7. Evaluation

➤ Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	2 200	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la commune / nombre de foyers de la commune en début et en fin de CD	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016		Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête: est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Compléter dans la fiche projet	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE YATE**

**ENJEU R 11 : Infrastructures de base et continuité**

**Opération n°I-9-2: Aménagement de la traversée de Waho**

**1. Finalité et enjeux**

Le projet se situe dans l'agglomération de Yaté, entre les PR 1 et PR 3 de la RP17. La zone d'étude se divise en deux sections : la zone d'approche du cœur du village de Waho (du PR1 au PR 1+560 et du PR 2+20 au PR3 de la RP17) et le cœur de Waho (rue de la mairie et RP17 : du PR1+560 au PR 2+20).

Les principaux dysfonctionnements actuels constatés sont :

- un sentiment d'insécurité des piétons et cyclistes induit par l'absence d'aménagements qui leurs sont dédiés et un non-respect de la limitation de vitesse de la part de certains automobilistes ;
- une chaussée dégradée et un défaut d'équipements (stationnements, arrêts bus, mobilier urbain et aménagement paysager) ;
- des problèmes de lisibilité liés à une entrée d'agglomération peu marquée, des carrefours principaux mal aménagés et un manque de signalisation d'orientation vers les bâtiments publics principaux.

**2. Présentation technique**

Le projet devra veiller à conserver l'emprise actuelle de la RP17 et s'adapter aux réseaux existants (OPT, ENERCAL, CDE) ou projetés (renforcement de la distribution AEP).

Des connexions avec les futurs projets d'aménagements dans la zone (collège, maison de santé, installations sportives) seront à prévoir.

La problématique « amiante » est à prendre en compte dans le projet. En préventif, on préconise de limiter au maximum les terrassements en déblais et l'adaptation du projet à la topographie du site.

Les deux sections de la zone d'étude seront traitées suivant 2 niveaux d'aménagements :

- Zone d'approche du cœur de Waho

Dans cette zone, les études porteront sur la création sur accotement (côté lotissement) d'un espace partagé piétons et cycles sécurisé et la réfection de la couche de roulement de la chaussée sur environ 1,36 km de long.

- Cœur de Waho

L'aménagement devra permettre d'assurer la continuité de la bande cyclable et piétonne, et comprendra :

- La réalisation de cheminement piéton sécurisé ;
- La réalisation d'accotements et de revêtement des accotements ;
- la reprise des 3 carrefours existants afin de les rendre plus fonctionnels et de faciliter l'orientation vers les espaces publics du village (futurs MDS et collège,

groupe primaire, salle omnisport, mairie, marché communal). Le carrefour menant à la mairie devra bénéficier d'un traitement particulier permettant de marquer l'identité du chef-lieu de Waho ;

- l'amélioration des 3 principales traversées piétonnes afin de les rendre plus visibles pour l'automobiliste et l'inciter à apaiser sa conduite ;
- la création d'espaces dédiés au stationnement des VL situés à proximité des équipements scolaires, sportifs (salle omnisport et stade de football) et du marché communal ;
- l'insertion d'arrêts bus au niveau du groupe scolaire primaire et de l'actuel collège ;
- la mise en place de mobilier urbain (bancs de repos et bornes vélos) ;
- un aménagement paysager renforcé jusqu'à la mairie permettant de séparer le flux piéton du stationnement.

Le montant global de l'opération, frais d'études compris, devrait se situer dans une fourchette de 150 000 000 à 250 000 000 FCFP selon le niveau des prestations souhaitées par la commune de Yaté.

L'estimation du coût de l'opération est la suivante :

Désignation	ESTIMATION
Réalisation d'un revêtement, mise en conformité de la signalisation, renforcement du caractère urbain pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des usagers.	100 000 000 FCFP
Traitement sécuritaire, qualitatifs et fonctionnel des carrefours.	50 000 000 FCFP
Sécurisation des cheminements piétons et des espaces « mode doux » (enfants et scolaire notamment).	25 000 000 FCFP
Etudes diverses (maitrise d'œuvre, amiante, géotechniques et environnementales, etc.....)	25 000 000 FCFP
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 000 FCFP</b>

### **3. Plan de financement**

Coût total et contractualisé : 200 000 000 FCFP.

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 676 000	620 120	37	385 480	23	670 400	40
FCFP	200 000 000	74 000 000		46 000 000		80 000 000	

### **4. Calendrier de réalisation**

APS/APD : 1ER TRIMESTRE 2020

DCE : juillet 2020

Début des travaux : Octobre 2020

Fin des travaux : 4er trimestre 2021

	2019	2020	2021	2022	Total
€	0	838 000	838 000	0	1 676 000
FCFP	0	100 000 000	100 000 000	0	200 000 000

## 5. Impacts attendus

En termes d'emplois liés à la réalisation du projet : environ une vingtaine de personnes sera mobilisée pendant la réalisation de l'aménagement de la traversée.

En termes d'emplois indirects générés à terme : la commune s'appuiera sur des patentés pour l'entretien de l'ensemble de l'agglomération.

En termes de satisfaction : les enjeux du projet d'aménagement sont de marquer la dimension identitaire de l'agglomération de Waho et de rétablir une relation harmonieuse et sécuritaire entre les différentes fonctions de la traversée (circulation, vie locale, espace économique et touristique).

Les objectifs de programmation, qui en découlent, sont la sécurisation des modes doux, la mise en place d'équipements manquants et l'amélioration de la lisibilité de la zone étudiée.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

L'aménagement de la traversée de WAHO RP17 ne générera pas de ressources propres à la commune.

Le caractère sécuritaire des riverains, des piétons et cyclistes sera complètement engagé. Le projet permettra en tout cas de réguler la circulation et la limitation de vitesse qui n'est pas respectée dans cette zone.

L'entretien des accotements et des équipements publics de la traversée sera confié aux patentées de la tribu de WAHO, permettant ainsi de générer des impacts financiers au niveau de la tribu.

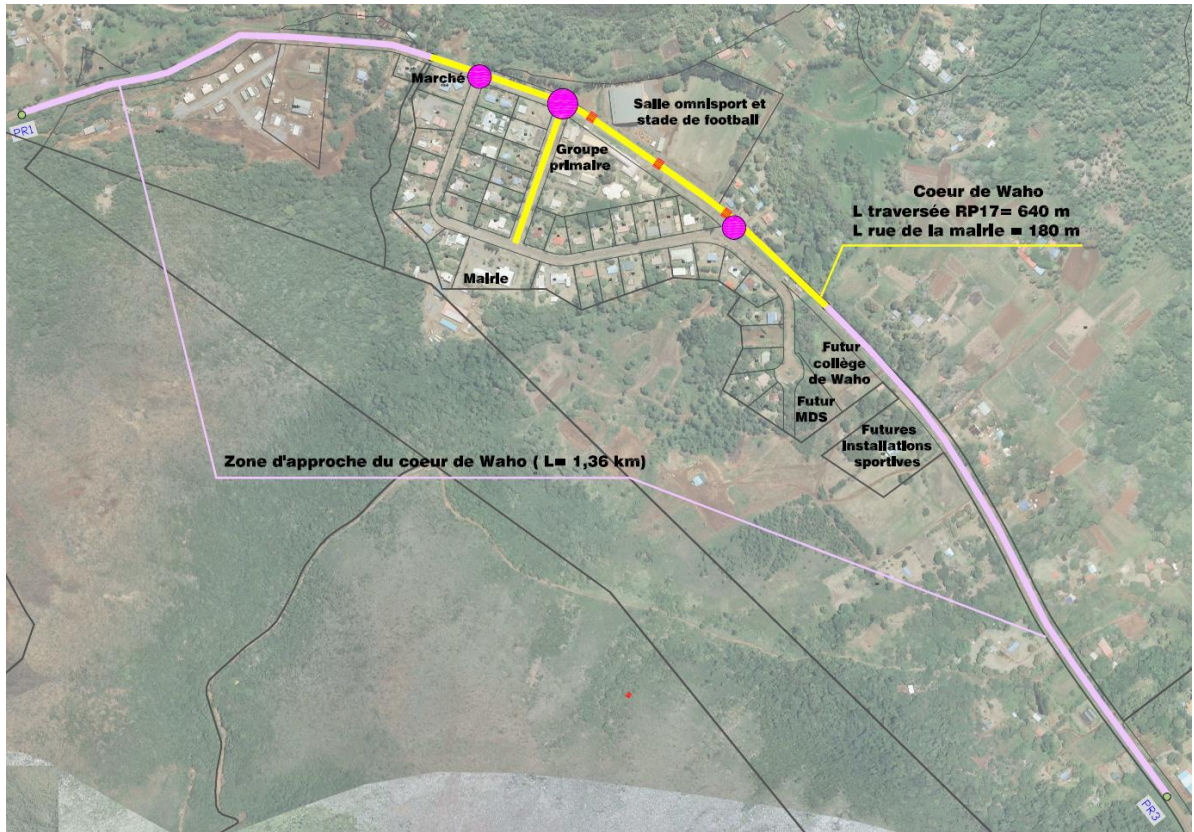
## 7. Evaluation

### a. Dispositif d'évaluation des contrats de développement 2017-2021

Opération relevant de l'enjeu « R11 - Infrastructures de base et continuité »

**Grille d'indicateurs contractualisée :**

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R11-1	Nombre de bénéficiaires (population cible)	nombre de personnes desservies par le nouvel équipement	A la rédaction de la fiche projet	3000	Collectivité
R11-2	Nombre de projets démarrés (réalisés) / population cible	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date / population cible	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-3	Taux de raccordement aux réseaux (eau, électricité) dans la population de la zone en T0 et T5	nombre de foyers raccordés à l'eau et l'électricité sur la commune / nombre de foyers de la commune en début et en fin de CD	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016	50	Collectivité
R11-4	Nombre d'utilisateurs de l'équipement / population Cible	nombre d'utilisateurs réels du nouvel équipement / population cible R11-1 desservie	En N+1 après la fin des travaux		Collectivité
R11-5	Enquête: est-ce que l'équipement a amélioré votre vie quotidienne ?	mesure de la qualité perçue par les bénéficiaires du projet.	Préciser si une enquête de satisfaction sera réalisée	Oui	Collectivité
R11-6	Montant investi par l'Etat par bénéficiaire	montant de l'engagement de l'Etat / nombre de bénéficiaires (R11-1)	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat
R11-7	Nombre d'opérations démarrées ou achevées	nombre d'équipements démarrés ou achevés à date	Au fur et à mesure de la réalisation du projet		Haut-commissariat



**LEGENDE**

- Carrefours à reprendre
- ▨ Traversées à améliorer

PROJ

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT  
ETAT / PROVINCE SUD / COMMUNES DU SUD  
2017-2021**

**COMMUNE DE YATE**

**ENJEU R 32 : Action pour la jeunesse**

**Opération n°III-9-1: Construction d'une tribune couverte et des vestiaires**

**1. Finalités et enjeux**

La commune de Yaté dispose d'une salle omnisport financée dans le cadre de la génération de contrat de développement 2006/2010, en partenariat avec l'état et la province. Cet équipement est utilisé essentiellement par les établissements scolaires, ainsi que les clubs sportifs et associations de la commune pour la pratique du sport en salle, tel que le volley, le basket, le tennis, le hand Ball et le foot-salle.

La génération de contrat de développement 2011/2015 prend en compte la mise aux normes du terrain de football, la mise en place d'une piste d'athlétisme, d'une aire de saut en longueur, d'une aire de saut en hauteur et d'une aire de lancer de poids, tout en sécurisant l'ensemble du complexe et ses équipements par la réalisation d'une clôture d'enceinte. Le démarrage des travaux est prévu le 9 mai 2016, pour une durée des travaux de 9 mois. Le terrain de football ainsi mis aux normes régionales, permettra aux clubs sportifs de la commune de pratiquer sur place des rencontres officielles.

L'opération « **Construction d'une tribune couverte et des vestiaires** », dont l'inscription est souhaitée et proposée pour une prise en charge financière par la génération de contrat de développement 2017/2021 à conclure entre l'Etat la Commune de Yaté et la Province Sud, vise donc à compléter ces équipements. L'équipement projeté permettra aux sportifs de disposer de vestiaires réservés aux activités de plein air, telles que le football et l'initiation à l'athlétisme, tout en réservant les installations de la salle omnisport aux activités sportives en salle. Il offrira en outre un meilleur confort aux publics désireux d'assister aux matchs de football.

**2. Présentation technique**

Il s'agit de la construction d'une tribune couverte de 120 places avec vestiaires, d'une aire de stationnement de 20 places, avec tous les réseaux d'infrastructures VRD attenantes.

Le foncier appartient à la commune.

Il s'agit d'une seule opération dont la désignation du maître d'œuvre se fera après consultation avec un programme des besoins validé par le maître d'ouvrage.

### 3. Plan de financement

- Coût total : 222 000 000 F CFP
- Coût contractualisé : 222 000 000 F CFP

	Cout total	Part Etat		Part Commune		Part Province Sud	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 860360	558 108	30	967 052	51,9820	335 200	18,0180
FCFP	222 000 000	66 600 000		115 400 000		40 000 000	

### 4. Calendrier de réalisation

APS/APD : 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2017

DCE/AMT : 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2017

Début des travaux : AOÛT 2017

Fin des travaux : MAI 2018

Il n'y a pas de contraintes techniques, financières et foncières particulières.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
€	1 860 3600	0	0	0	0	1 860 360
FCFP	222 000 000	0	0	0	0	222 000 000

La date de mise en service de cet équipement est prévue pour le courant du mois d'août 2018.

### 5. Impacts attendus

En termes d'emplois liés à la réalisation du projet :

La collectivité veillera à la prise en compte du contexte économique local en associant à la consultation les entreprises locales, soit dans le cadre de la sous-traitance, ou en partenariat avec des entreprises extérieures, susceptibles de réaliser des travaux de construction de la tribune.

En termes d'emplois indirect générés à terme :

La collectivité s'appuiera sur les moyens dont dispose sa régie pour les travaux d'entretien courant du terrain de football et de l'ensemble tribunes et vestiaires.

En termes de satisfaction pour les clubs de la commune et la population scolaire, elle sera essentiellement liée, à l'utilisation d'équipements sportifs de qualité adaptés à leurs besoins, et surtout de permettre des rencontres de niveau régional en toute sécurité.

En termes d'environnement, la commune veillera à ce que l'éclairage des vestiaires, ainsi que les lumières d'ambiance, soient alimentés par une source d'énergie photovoltaïque.

## 6. Modalités et coût de fonctionnement de l'investissement projeté

En termes de gestion des équipements existants la collectivité s'appuie sur son animateur communal. La gestion actuelle de la salle omnisport se fait sur la base d'un calendrier qui prend en compte :

- Les activités sportives scolaires ;
- Les activités sportives des clubs, des associations et autres.

Dès le parfait achèvement des travaux de la tribune couverte prévue dans le courant de l'année 2018 (contrat de développement 2017/2021), la collectivité envisage de confier l'organisation et l'utilisation de l'ensemble des équipements à l'OMS. L'entretien des équipements restera dans un premier temps à la charge de la commune.

Actuellement, les coûts d'exploitation et de maintenance du terrain et de la salle omnisports sont entièrement pris en charge par la commune et estimés à 1 800 000 FCFP par an.

L'investissement ne générera pas de ressources propres pour la collectivité.

## 7. Evaluation

S'agissant de la construction de la tribune du stade de WAHO, élément structurant indispensable à la finalisation du stade, nous retenons la grille d'évaluation R32. Action pour la jeunesse.

### Enjeu « R32 - Actions pour la jeunesse »

#### Grilles des indicateurs contractualisés

CODE	INDICATEUR	DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	DATE DE L'INDICATEUR	VALEUR 2016	SOURCE
R32-1	Nombre de bénéficiaires	population desservie par le nouvel équipement ayant fait l'objet du financement	A la rédaction de la fiche projet	1 100	Collectivité
R32-2	Nombre de personnes impactées directement ou indirectement par le projet	nombre total de personnes impactées même si elles ne bénéficient pas directement du projet	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-3	Nombre d'événements organisés par les institutions et les associations / an	Nombre d'événements sportifs et culturels organisés dans le nouvel équipement	1 an après mise en service de la structure		Collectivité
R32-4	Nombre de jeunes de plus de 14 ans scolarisés / population cible en T0 et en T+5	Nombre de mineurs de plus de 14 ans originaire de la commune ou province scolarisé / population mineure de plus de 14 ans de la commune ou province	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	300	Vice-rectorat
R32-5	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre de mineurs de la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté à la population mineure de la même commune.	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	300	Haut-commissariat
R32-6	Nombre de mineurs mis en cause sur le périmètre de la commune bénéficiant du nouvel équipement en T0 et T+5 / nombre total de mis en cause sur la commune	nombre de mineurs mis en cause dans la commune bénéficiant du nouvel équipement rapporté au nb total de mis en cause de la même commune.	A la rédaction de la fiche projet pour la valeur 2016 et à la fin du contrat de développement	300	Haut-commissariat
R32-7	Nombre de projets commencés ou achevés	nombre d'équipements commencés (achevés) à date	Au fur et à mesure de la réalisation de l'opération		Haut-commissariat